
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente-sixième séance – Mercredi 17 janvier 2018, à 20 h 30

Présidence de M. Jean-Charles Lathion, président

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Sandrine Salerno*, vice-présidente, *MM. Simon Gaberell* et *Souheil Sayegh*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *M^{me} Esther Alder*, *MM. Sami Kanaan* et *Guillaume Barazzone*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 21 décembre 2017, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 16 janvier et mercredi 17 janvier 2018, à 17 h et 20 h 30.

1. Exhortation.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

Le président. Il n'y a pas de communications du bureau du Conseil municipal et nous n'avons pas reçu de pétition supplémentaire; je vais donc tout de suite passer aux motions d'ordonnancement. La première concerne la motion M-1331 sur la fermeture nocturne du préau de l'école des Pâquis. M^{me} Natacha Buffet-Desfayes, motionnaire, n'étant pas encore arrivée, je vous propose de passer à une autre urgence. (*Brouhaha.*) Comme on ne peut pas commencer par le début, on va prendre la fin, puisque M. Barazzone souhaiterait que nous puissions traiter l'urgence concernant la motion M-1334 intitulée «Fêtes de Genève: pour une meilleure transparence». Comme les principaux motionnaires sont là, je vais donc commencer par cela. J'ouvre la préconsultation et je donne la parole aux motionnaires; nous avons M. Alfonso Gomez et M. Olivier Gurtner... Vous vous mettez d'accord; alors?

M. Alfonso Gomez (Ve). Merci, Monsieur le président. Je ne comprends pas très bien comment cela fonctionne. On nous impose un ordre par rapport au dépôt des urgences... Alors soit on fait une motion d'ordre, soit on traite au petit bonheur la chance... Là, on a un ordre que vous nous avez donné, on a préparé en conséquence...

Le président. Monsieur Gomez, je vous ai entendu. Je vois que vous souhaitez qu'on respecte cet ordre, donc je vais le respecter. Je vais attendre que les motionnaires concernant les préaux des Pâquis soient arrivés et je vais traiter des réponses dans cette attente. (*Exclamations.*)

Des voix. Non!

Le président. Alors je prends langue avec mon bureau. Un instant. (*Brouhaha.*) Mon bureau estime qu'il faut aller dans l'ordre; je vais dans l'ordre. Je commence donc avec la motion M-1331 sur la fermeture nocturne du préau de l'école des Pâquis... (*Brouhaha, remarques.*) J'ai une motion d'ordonnancement de M. Gurtner, semble-t-il, pour traiter la motion M-1334 sur les Fêtes de Genève en priorité. Je fais voter cette motion d'ordonnancement. Je répète pour ceux qui n'avaient rien compris... (*Brouhaha. Cloche.*) J'aimerais qu'on se calme un peu... Si tout le monde arrivait à l'heure, on éviterait aussi ce genre de confusion.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur la motion M-1334 est refusée par 27 non contre 24 oui (1 abstention).

Le président. Nous passons à la motion M-1331. (*Brouhaha.*) On se calme, s'il vous plaît... (*Brouhaha, remarques, rires; cloche.*) Je ne commencerai que lorsque j'aurai obtenu le silence dans cette salle, et je sais que ce n'est pas évident un mercredi à 20 h 30... Maintenant j'ai acquis un peu d'expérience! Monsieur Pagani, je demande le silence. (*Remarques.*) Je crois qu'on l'a obtenu... (*Remarques.*) Madame Rouillet, je demandais le silence... (*Remarques, huées; cloche.*) Rejoignez votre place, Madame...

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

4. Motion du 16 janvier 2018 de M^{mes} et MM. Natacha Buffet-Desfayes, Michel Nargi, Amar Madani, Guy Dossan, Alain de Kalbermatten, Pierre Scherb, Patricia Richard et Jacques Pagan: «Les préaux d'école sont un lieu de vie pour leurs usagers. Pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre» (M-1331)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les problèmes d'odeurs et d'insalubrité nombreux, persistants et récurrents liés à la présence de personnes externes à l'école pendant la nuit;
- la forte gêne occasionnée par ces problèmes à l'ensemble des usagers de l'école de Pâquis-Centre;
- les nombreuses questions et textes déposés au Conseil municipal pour s'interroger sur la possibilité et affirmer sa volonté de fermer ce préau la nuit;
- les récentes déprédations infligées aux caméras de surveillance installées en décembre dernier et la difficulté de rendre l'exploitation de ces caméras de surveillance pérenne;
- la volonté affirmée de l'Association des parents d'élèves des Pâquis (APEP) de mettre en œuvre les différentes mesures concrètes proposées durant les travaux de la commission préau en 2013, dont principalement celle de fermer le préau de l'école la nuit;
- la demande écrite exprimée par l'APEP en date du 15 septembre 2017 de fermer le préau de l'école entre 22 h et 7 h;
- qu'un préau propre, sécurisé et agréable à vivre doit être garanti à tous les usagers de l'école et en tout temps,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de fermer le préau de l'école de Pâquis-Centre dès que possible, soit au plus tard juste après la fin des travaux de rénovation de l'école.

Préconsultation

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Nous avons déposé ce texte en urgence, bien que nous l'imaginions depuis longtemps. En effet, il fait partie des propositions de solutions à apporter aux différents problèmes qui ne sont plus à répéter

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 4517.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

ici, mais qui sont de l'ordre de la salubrité et de la sécurité dans le préau de l'école de Pâquis-Centre. Il se justifie pleinement aujourd'hui, puisque ça fait des années qu'une partie de la droite demande ces mesures et que les fronts ont changé depuis quelques années; entre autres, l'association des parents d'élèves des Pâquis (APEP) soutient cette fermeture des préaux – nocturne, je le rappelle, entre 22 h et 7 h.

De l'aveu même, écrit, de M^{me} Esther Alder dans sa réponse à la motion M-1310, déposée par le Mouvement citoyens genevois en septembre 2017, une bonne partie des habitants s'est aussi ralliée à cette cause. Les mesures ont été nombreuses, mais elles n'ont pas porté les fruits escomptés. Les caméras installées ont été vandalisées très rapidement. Renforcer la présence des agent-e-s de la police municipale (APM) dans ce préau pendant la nuit n'est pas une solution viable; on ne peut pas leur demander de passer tout leur temps autour de ce préau pour le surveiller toute la nuit. Tout ce qui a été mis en place, y compris le fait de nettoyer davantage et plus souvent ce préau, ne constitue pas des solutions satisfaisantes.

C'est la raison pour laquelle nous revenons avec cette motion qui aujourd'hui nous semble tout à fait justifiée; comme je l'ai dit, beaucoup de choses ont été utilisées et ont été tentées, sans le succès escompté. Nous souhaitons, comme vous l'avez lu dans cette proposition, que la fermeture puisse se faire le plus rapidement possible. M^{me} Alder disait dans sa réponse à la motion de septembre 2017 qu'il serait difficile de le faire pendant les travaux étant donné que ça représentait un certain nombre de coûts. Nous voulons bien entendre cet argument, c'est pourquoi nous disons qu'il faut voir ce préau fermé au plus tard juste à la fin des travaux actuellement en cours à l'école de Pâquis-Centre.

Nous avons eu l'occasion de discuter de ce sujet au travers des nombreuses motions qui ont été déposées et des questions écrites et orales qui ont émané de différents groupes ces dix dernières années. Plutôt que de passer par une commission qui reprendrait tous les arguments, notamment ceux de différents habitants du quartier des Pâquis, qui ont déjà été évoqués en commissions spécialisées du Conseil municipal dans le cadre de différents projets, nous souhaitons aujourd'hui voir ce texte voté sur le siège afin de permettre à M. Pagani et à M^{me} Esther Alder, en concertation, de pouvoir nous faire une proposition au plus vite et en tenant compte des travaux qui sont en cours et des différentes nécessités à respecter dans l'ordre des travaux. Je vous remercie, Monsieur le président.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion M-1331 est acceptée par 37 oui contre 30 non.

Le président. Je donne la parole aux membres du Conseil administratif ou du Conseil municipal qui la demandent. Monsieur Barazzone, vous avez la parole.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Vous parlez de quoi?

Le président. Du préau de l'école des Pâquis. Vous étiez inscrit... Madame Esther Alder, vous voulez prendre la parole?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je pense qu'il n'a pas échappé à M^{me} Natacha Buffet-Desfayes qu'une réponse du Conseil administratif à la motion M-1310 est déjà à l'ordre du jour, où sont énumérées toutes les mesures qui ont été prises depuis longtemps, d'ailleurs, mais qui se sont renforcées avec cette occupation nocturne du préau. Celle-ci est liée, je le rappelle, aux multiples débits de boisson et à la vie nocturne intense dans le quartier des Pâquis, donnant lieu à des regroupements non souhaités sur le périmètre de l'école de Pâquis-Centre.

La situation, vous vous en souvenez, s'est fortement péjorée au début des travaux de rénovation de l'école de Pâquis-Centre. Je remercie d'ailleurs le Conseil municipal d'avoir accepté la fermeture totale des recoins pour en faire des locaux à destination des habitants, ce qui évitera à l'avenir d'avoir ces nombreuses cachettes et opportunités pour des regroupements de personnes. Nous avons, au niveau du Conseil administratif, pris de nombreuses mesures, et sachez que la communauté scolaire, à ce jour, en est plutôt satisfaite.

Je rappelle ces mesures. Les nettoyages ont été renforcés. Des WC publics ont été installés à la rue de la Navigation. L'accès au préau n'est plus autorisé la nuit, ce qui permet justement à la police municipale d'intervenir; nous avons aussi fait appel à une société privée de surveillance. L'éclairage a été renforcé. Une peinture spéciale a été appliquée pour éviter les odeurs liées à l'urine, parce que, en effet, c'est infect. Enfin, des panneaux d'interdiction d'entrée dans le préau ont été posés. Encore une fois, ces mesures portent leurs fruits.

S'agissant des caméras, elles ont certes été cassées, et nous déplorons cet acte de vandalisme, mais le Conseil administratif et les services de M. Pagani vont faire en sorte que ces caméras soient remises. Je vous rappelle encore tout le travail qui se fait avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance et la communauté scolaire ainsi que les associations d'habitants du quartier, qui aujourd'hui ne sont pas en faveur, en tout cas dans leur majorité, de la fermeture totale du préau.

Je voudrais reprendre vos considérants, Madame la motionnaire. Sur les problèmes d'urine, je peux encore vous dire que M^{me} Widmer, la cheffe de service, est passée ce matin même, à 7 h, pour voir l'état du préau; il était impeccable. Vous faites référence au rapport de 2013 issu de la commission préau de l'école des

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

Pâquis, que je tiens à votre disposition; une des conclusions était qu'en tout cas ils ne souhaitaient pas la fermeture complète de toute l'enceinte du préau ni même l'installation des caméras. Si vous fermez, s'il y a une majorité pour que le préau soit fermé, vous devez savoir que ce préau est emblématique; dans un quartier à forte densité, c'est un espace où les gens aiment se réunir, y compris les jeunes.

J'ai encore dit récemment que le Conseil administratif n'excluait aucune option, mais je pense qu'on doit aller crescendo, aussi avec l'évolution du temps; aujourd'hui, on est encore en hiver, mais avec le printemps et l'été, il faudra voir au fur et à mesure comment les choses vont évoluer quant à l'occupation de ce préau. Il faudra, surtout, lorsque les travaux seront finis, examiner les conséquences de l'amélioration de l'espace liée à l'occupation potentielle du préau. Je pense donc qu'il faut attendre, de toute façon, que les travaux soient terminés.

Je voudrais encore dire que les choses ont vraiment changé. L'APEP souhaite qu'on fasse un reporting, mais pas qu'on prenne une décision radicale aujourd'hui, parce que la communauté scolaire se rend compte que les mesures ont amélioré la situation.

Et puis, je vous laisse imaginer les préaux, parce qu'il ne faudrait pas seulement fermer l'école de Pâquis-Centre. Les nuisances, si elles se poursuivent, vont se déplacer vers l'école de Zurich. Il faudrait fermer tout le périmètre qui concerne ces deux écoles. Je vous laisse imaginer ce que seraient ces écoles, grillagées, au milieu d'un quartier extrêmement densifié... De plus, il faudrait mettre des grillages ou des barrières assez hautes, car on constate dans d'autres écoles qui sont fermées la nuit – je pense aux Vollandes – que les gens enjambent les barrières, et c'est peut-être encore une attractivité supplémentaire de pouvoir enjamber ces espaces qui seraient entre guillemets «interdits».

Tout cela pour vous rassurer et pour vous dire que, aujourd'hui, les choses sont en train de s'améliorer. Ce n'est pas seulement mon avis, c'est l'avis des associations de quartier, de l'APEP et du directeur d'établissement. Je vous remercie pour votre attention. (*Applaudissements.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, effectivement il y a une nécessité de fermer ce préau. Je salue les propos de la magistrate. Le Conseil administratif a compris qu'il y avait un certain nombre d'efforts à faire et ils les font. Il va en outre remplacer ces caméras; je l'invite juste à étudier l'emplacement des dites caméras qui n'était pas très adéquat, puisqu'elles étaient facilement accessibles aux vandales qui les ont cassées. Je crois que, malheureusement, on est aujourd'hui dans une société de violence, de vandalisme, où les gens ne respectent plus rien, et on en est contraint à prendre des mesures. Personnellement je le regrette, mais on y est obligé.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

C'est inadmissible ce qui se passe dans les écoles, c'est inadmissible ce qui se passe aux Pâquis, et je pense que les efforts les plus importants possible doivent être faits pour mettre fin à ce vandalisme, pour mettre fin à cette délinquance, pour mettre fin à ce trafic de drogue. C'est inadmissible. En plus on est dans des lieux scolaires, où nos jeunes «têtes blondes» – entre guillemets, parce qu'elles ne sont pas toutes blondes – vont pour apprendre, et elles sont confrontées à ces scènes. C'est tout simplement inadmissible. Malheureusement, on ne peut plus se contenter de l'angélisme d'une bonne partie de la gauche qui n'a pas encore compris que, ma foi, on est obligés de prendre des mesures de répression – de prévention certes, mais aussi de répression, faute de quoi ça va continuer de se dégrader et de se propager à toutes les autres écoles.

Certaines sont déjà fermées et il faudra très probablement aussi fermer l'école de Zurich. Alors ce n'est pas beau, d'accord, ça confine les choses, mais on préfère encore ça que nos jeunes enfants qui vont à l'école soient confrontés à ces scènes inadmissibles de la drogue et de la délinquance, au sens général du terme. Par conséquent, bravo pour les contrôles renforcés; peut-être qu'il faudra examiner si ce n'est pas nécessaire d'en faire encore plus, mais il faut que ça cesse, et il faut que les gens comprennent que désormais la municipalité a pris les choses en main pour que cela cesse.

C'est la raison pour laquelle nous allons bien sûr voter cette motion que nous avons signée, afin qu'on la renvoie directement au Conseil administratif – c'était le but, j'imagine – pour faire diligence le plus rapidement possible, dès que les travaux engagés permettront de fermer ce préau. D'ici là, on attend des contrôles subséquents de la police municipale et de la société de sécurité privée pour éviter une quelconque dégradation et épargner ce spectacle à nos enfants. Je vous en remercie par avance.

M^{me} Marie Barbey-Chappuis (DC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je serai un peu moins compréhensive que M. Sormanni. Bien entendu, le Parti démocrate-chrétien a accueilli avec enthousiasme cette motion du Parti libéral-radical. Je rappelle que, depuis plusieurs années maintenant, devant le refus du Conseil administratif de fermer les préaux, nous avons notamment obtenu de haute lutte – vraiment de haute lutte – le nettoyage de tous les préaux le week-end, ce qui ne se faisait pas jusqu'à présent. Les préaux étaient dans un état déplorable le week-end. Je suis contente que cela se soit amélioré!

En décembre dernier nous avons également déposé une recommandation dans le cadre des discussions sur la rénovation de l'école des Pâquis pour encourager le Conseil administratif, ou la magistrate, à discuter avec les parents d'élèves pour fermer ce préau. Je crois que, aujourd'hui, il faut véritablement passer à l'étape suivante en ce qui concerne l'école des Pâquis. Madame Alder,

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

je suis franchement un peu en colère quand je vous entends, parce que j'ai l'impression qu'il y a un véritable déni de démocratie. C'est très bien d'écouter votre cheffe de service, comme vous le dites, mais il me semble qu'il faut d'abord écouter les utilisateurs. Les utilisateurs, ce sont les parents, ce sont les enseignants, et aujourd'hui ils vous disent qu'il faut fermer ce préau.

Je reprends les propos de la représentante de l'APEP, qui nous dit: «Nous sommes favorables à une fermeture nocturne. Il devient en effet urgent de trouver des solutions à long terme.» Je crois qu'on ne peut pas être plus clair. Or à chaque fois le département nous ressort le même refrain: les préaux doivent rester des lieux de vie. Eh bien, le problème, Madame la magistrate, c'est qu'avec cette politique les préaux sont des lieux de vie la nuit pour les dealers, mais ils ne sont plus des lieux de vie pour les enfants la journée et ça, ça n'est pas admissible. Aujourd'hui, il faut donc saisir l'occasion de ces travaux de rénovation de l'école des Pâquis pour enfin prendre cette mesure de fermeture des préaux. La situation a trop duré et je crois que là, vraiment, il faut maintenant avancer, Madame la magistrate. Franchement, je suis agacée de voir que vous tergiversez toujours sur cette question alors que, véritablement, les préaux sont destinés aux enfants, ils ne sont pas destinés aux dealers la nuit.

(La présidence est momentanément assurée par M. Eric Bertinat, premier vice-président.)

M. Pierre Gauthier (HP). Plusieurs membres du parti que nous avons fondé, avec mon collègue Stéphane Guex, sont habitantes des Pâquis, sont parentes d'élèves à Pâquis-Centre et sont membres de l'APEP. J'ai moi-même habité ce quartier; mes enfants ont suivi toute leur scolarité primaire à l'école de Pâquis-Centre, au sein de laquelle, avec plusieurs autres parents, j'ai fondé l'APEP. Dans les années 80, la mixité sociale, le brassage des différents usagers des locaux était une véritable chance. Chaque samedi midi, avec les autres parents d'élèves, nous organisions des rencontres extrêmement conviviales dans ce préau avec toute la population, dans une ambiance extrêmement sympathique.

Aujourd'hui, le *flower power* des années 80 est bien oublié; il n'existe plus. Et il n'est plus envisageable, du point de vue des usagers, du point de vue des parents, du point de vue des habitants de ce quartier, de laisser les enfants être les victimes d'une surexploitation du préau par des usagers qui ne respectent pas les lieux. C'est tout simple. Par ailleurs, Madame la conseillère administrative – je pense que vous transmettez, Monsieur le président –, il est inexact de prétendre que les parents d'élèves sont opposés à la restitution des préaux à leur destination initiale de cours de récréation. Les préaux sont des cours de récréation.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

J'ai encore rencontré très récemment un des enseignants de l'école de Pâquis-Centre – bonsoir, Luc, si tu m'écoutes... – qui est aujourd'hui conseiller municipal à Bernex, mais qui est toujours enseignant aux Pâquis. Il m'a confirmé que ce qui était possible dans les années 80 ne l'est plus en 2018. On peut le regretter – je suis le premier à le regretter – mais on ne peut pas laisser les enfants être les victimes de la surexploitation de ces préaux par des usagers qui aujourd'hui ne les respectent pas. On peut répéter exactement, mot pour mot, ce que je disais en septembre 2017. Autant j'étais favorable au mélange des usagers dans les années 80, autant je suis devenu partisan d'une forme de sanctuarisation des établissements scolaires qui doivent être en priorité restitués à leur fonction originelle.

Il faut bien être conscient que fermer ce préau et le rendre à sa fonction première de cour de récréation pose certes beaucoup de problèmes, notamment celui du manque cruel d'espaces verts et d'espaces de rencontre dans ce quartier. Ainsi, si nous demandons la restitution des bâtiments et des locaux scolaires à leur destination première, il faudra dans le même temps retrouver d'autres espaces pour que la population puisse effectivement se retrouver dans des lieux conviviaux, sur des places publiques, etc., mais des cours de récréation ne peuvent plus être considérées comme des places publiques, ça n'est pas possible. Nous allons certainement déposer un objet dans ce sens, qui sera d'une portée beaucoup plus large encore que celui que nous saluons et qui a été déposé par le Parti libéral-radical.

Nous sommes en 2018, nous ne sommes plus dans les années du *flower power*, comme je l'ai dit tout à l'heure. Il faut donc sanctuariser ces bâtiments. Pour l'instant le texte est une motion, qui demande au Conseil administratif de prendre une mesure; ça n'est pas un ordre, ce n'est pas un diktat comminatoire, mais il faut arrêter de se voiler la face – je le dis à dessein – parce que le problème est toujours le même: ce sont les enfants qui sont victimes de notre laisser-aller et de notre laisser-faire, et c'est inacceptable.

(La présidence est reprise par M. Jean-Charles Lathion, président.)

Le président. Merci. Le bureau a décidé de clore la liste. Je passe la parole à M^{me} Frigenti Empana.

M^{me} Jannick Frigenti Empana (S). Merci, Monsieur le président. Comment dire, à part que c'est un bis repetita sur le même sujet? Il prend des formes différentes selon les motions, mais en fait le but poursuivi c'est de fermer les préaux d'école, je crois que tout le monde l'aura bien compris. Le souci, c'est que le Parti socialiste est contre la fermeture des préaux pour une question de symbole,

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

une question de principe, mais le Parti socialiste n'est pas un parti obtus, aveugle et sourd; il entend bien la souffrance des usagers et des usagères. Néanmoins, le Parti socialiste souhaite pour une fois vous parler du règlement des préaux et des espaces verts. Je crois que c'est quand même intéressant d'aller regarder qui est responsable de quoi...

La motionnaire principale, M^{me} Natacha Buffet-Desfayes, s'adresse à M^{me} Esther Alder, en charge du département de la cohésion sociale et de la solidarité, et à M. Pagani, en charge du département des constructions et de l'aménagement, mais je crois qu'elle oublie de s'adresser aux personnes qui sont de son parti ou à ceux qui, au sein de ce Conseil municipal, s'assimilent le plus à la droite. Dans ce règlement, il est dit à l'article 2: «Les espaces verts, les préaux et les places de jeux sont chacun placés sous la responsabilité de leurs autorités compétentes respectives.» Jusque-là, ça va.

Ensuite, l'article 4 stipule que les missions du Service des écoles et institutions pour l'enfance sont l'aménagement, la conception et le développement de places de jeux ainsi que l'entretien des préaux. Concernant la compétence de la police municipale, l'article 5 dit que cette dernière est en charge de la surveillance des espaces verts, des préaux et des places de jeux. Enfin – et je terminerai avec cet article, on ne va pas faire une révision complète du règlement –, l'article 7 indique ceci, et c'est là où ça devient intéressant: «Les préaux sont exclusivement réservés aux enfants des établissements scolaires attenants durant l'horaire scolaire, et prioritairement réservés aux enfants du parascolaire ainsi qu'au personnel encadrant durant l'horaire parascolaire.» Ce qui veut dire qu'en dehors de ces horaires-là, c'est un espace public.

Quand un contrevenant commet un délit sur la voie publique, on le verbalise. Quand un chauffard commet un délit sur la route, on ne ferme pas la route, on le verbalise. A un moment donné, il s'agirait de renvoyer cette motion à son expéditeur et donc à son parti. J'aimerais rappeler ici que M. Maudet est en charge de la sécurité au Canton, que M. Barazzone est en charge de la police municipale sur le territoire de la Ville de Genève. Nous souhaitons que de vraies mesures de sécurité soient effectivement prises, mais fermer un préau parce qu'il y a des problèmes, c'est un peu un biais cognitif de faux consensus. Tout le monde dans mon parti le dit, alors il faut le faire. Non, il ne faut pas le faire! Jusqu'à quelle hauteur de barrière voulez-vous aller pour que cette action soit utile?

En fait, cette action est absolument inutile. Elle est là pour se faire du bien, pour avoir le sentiment d'avoir agi, mais ce n'est pas une véritable action. Vous pouvez tous avoir accès à ce règlement et nous vous remercions d'en prendre note. Nous aimerions renvoyer cette motion à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication – si d'aventure nous ne la votions pas sur le siège, car nous sommes contre le vote sur le siège. (*Applaudissements et exclamations. Cloche.*)

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

M^{me} Laurence Corpataux (Ve). Bien qu'il soit inadmissible qu'un préau devienne un WC géant à toit ouvert, bien qu'il ne soit pas tolérable que le préau de l'école des Pâquis soit régulièrement dégradé par des incivilités, les Verts refusent la proposition de fermeture de ces préaux, même provisoire, parce qu'elle nous semble disproportionnée et qu'elle ne ferait que déplacer le problème dans un autre lieu municipal, qui pourrait être aussi un préau, comme l'a déjà indiqué la magistrate. Je ne vais pas vous lister les mesures qui ont déjà été prises et qui ont porté leurs fruits, la magistrate l'a fait. J'en rajouterai une, qu'elle avait déjà dite lors d'un autre débat sur le sujet: les préaux sont nettoyés tous les matins de semaine avant l'arrivée des enfants. Je rappelle également que des travaux sont prévus pour prévenir et donc éviter ces incivilités à terme.

De plus, à ce jour, personne n'en a parlé, il y a un obstacle à la fermeture du préau, c'est que c'est l'entrée d'un parking, donc il faut bien que les locataires des parkings puissent aller chercher leur voiture – même si, en tant que Verte, je ne suis pas pro-voiture! (*Rires.*) Les Verts demandent donc une proportionnalité, une priorité des moyens à utiliser pour lutter contre les insalubrités et autres dégradations dans les préaux et sur le territoire de la Ville de Genève.

D'autres solutions existent, plus constructives que la fermeture du préau. Ce sont des solutions qui profiteraient à toute la population. C'est par exemple la mise à disposition d'un nombre plus élevé d'édicules sur le territoire municipal; c'est aussi l'élargissement des tournées de nuit des APM. Je rappelle que leur horaire de travail va jusqu'à 3 h du matin. Ce sont eux qui sanctionnent, donc c'est vrai que si on veut que quelque chose se passe durant la nuit, qu'on dise aux contrevenants que ce n'est pas possible de faire ce qu'ils font, que c'est interdit, il faudrait que les gens qui ont autorité pour le faire soient là.

Pour finir, je tiens à le dire, il est primordial pour les Verts de dissocier ces incivilités nocturnes de la migration, je le redis: de dissocier ces incivilités de la migration, car lors des débats antérieurs certains membres de partis ont mis la faute sur les migrants. Or nous tenons à relever que ce n'est pas un problème lié aux requérants et aux migrants. (*Applaudissements.*)

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Chers collègues, Ensemble à gauche a toujours été opposé à la fermeture des préaux et tout particulièrement de celui-ci. Le préau de l'école des Pâquis a en effet été construit, déjà au niveau de l'aménagement de tout le quartier et aussi de son architecture, comme une ouverture sur le quartier, et c'est justement dans celui-ci que cette ouverture prend toute son importance. Nous prenons acte que le souhait de fermer cet espace est aujourd'hui exprimé. Il a été exprimé par nombre d'interventions et d'objets, ici au Conseil municipal; il a aussi été exprimé, et nous y sommes plus sensibles, par l'APEP.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

Après la rentrée scolaire, avec une situation catastrophique pour tout le monde – là il y avait un accord d'absolument tout le monde –, la Ville, par l'intermédiaire du département de M^{me} Alder, a pris des mesures. Elles ont déjà été citées: l'installation d'un WC public, l'amélioration de l'éclairage, le renforcement important du nettoyage, la peinture, une présence bien plus fréquente de la police et la vidéosurveillance, même si ce n'est pas la mesure que nous préférons. Tout le monde s'est accordé sur le constat d'une amélioration depuis le mois de septembre. On ne se trouve pas aujourd'hui dans la situation où on était la semaine de rentrée scolaire.

En même temps, au sein de l'association Bien vivre aux Pâquis, l'organisation qui réunit une quinzaine d'associations de quartier, la discussion sur la manière de répondre à la situation est toujours très animée. Je ne veux pas nier le fait que les positions sont diverses et nous trouvons important d'avoir un dialogue là-dessus. La plupart des associations sont opposées à la fermeture du préau, ainsi que les institutions situées à l'intérieur de l'école comme la bibliothèque, la maison de quartier et l'association des habitants; l'APEP, quant à elle, tient à une fermeture la nuit.

Ça reste une discussion ouverte, c'est vrai, mais si nous parlons de fermeture, qu'est-ce que cela signifie? Rappelons tout d'abord que tout préau est nécessairement entouré de barrières, déjà pour éviter que les élèves puissent sortir dans la rue ou qu'ils soient importunés par des personnes extérieures à l'école. Il s'agit d'abord d'assurer la protection des enfants, ce qui est déjà réalisé par les barrières autour de toute école. Mais qu'est-ce que ça signifierait de le fermer davantage et de le fermer la nuit? Quelle devrait en être la forme?

Il y a tout d'abord le constat, que nous venons de partager, que les adolescents du quartier, qui sont aussi des habitants, bien sûr, aimaient se retrouver dans le préau de l'école de Châteaubriand. Ils n'y dérangent personne, parce qu'il n'y a pas d'immeubles d'habitation tout près. Toutefois, ça amenait à des incivilités. Ce préau ayant été fermé, ils sont revenus dans celui des Pâquis, et certains habitants se plaignent de leur bruit. Il faut donc réfléchir sur la situation d'ensemble: si on ferme un espace, forcément, la population étant là et faisant partie du quartier, les choses se déplacent.

On a vu cela aussi avec la vidéosurveillance dans la partie chaude du quartier, qui a fait se déplacer à d'autres endroits la population, qui est toujours là. Si on ferme un espace, il faut donc bien voir ce que ça va provoquer après, dans les rues juste à côté. Est-ce qu'on a résolu quelque chose si on a mis une grande barrière et qu'à côté de ça les gens se réunissent et commettent exactement les mêmes incivilités? Il faut prendre en compte la situation spécifique des enfants, bien sûr, mais il faut aussi le faire en tenant compte de l'ensemble. Fermer le préau et déplacer les incivilités et nuisances ne serait pas satisfaisant.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

Nous proposons ainsi un renvoi de cet objet en commission, dans le but d'élaborer la solution la moins mauvaise. Il y a les barrières actuelles, mais si on veut fermer ce préau, si on veut qu'absolument plus personne ne passe jamais, on devra mettre des barrières de 5 m. Comment cela serait-il vécu dans ce quartier où les gens ont peu d'espace pour se retrouver? On exclurait aussi tout un espace du reste du quartier. Ce serait vraiment très regrettable.

Nous vous proposons aussi de prendre le temps d'auditionner les différents acteurs: l'école tout d'abord, l'APEP, les institutions situées à l'intérieur de l'école, les polices municipale et cantonale, qui sont présentes à tous les moments où les enfants entrent et sortent à l'école, et les associations de quartier. Nous pensons qu'il est utile d'avoir une réflexion et de faire le bilan des mesures qui ont déjà été prises, notamment l'interdiction d'entrée affichée au préau.

(La présidence est momentanément assurée par M. Eric Bertinat, premier vice-président.)

Le président. Madame Studer, je vous prierais de conclure, s'il vous plaît.

M^{me} Brigitte Studer. Oui. Cela permet d'intervenir, donc il faut aussi laisser le temps de voir si ces mesures sont efficaces. Nous proposons de notre côté un envoi en commission; nous préférons que ça soit la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse. Comme c'est à l'intérieur de l'école, on ne peut pas réduire cet espace uniquement à un espace sécuritaire, toutefois le plus important c'est le renvoi en commission.

Le président. La commission de la cohésion sociale et de la jeunesse, j'ai bien compris?

Des voix. Oui.

Le président. Je vous remercie, Madame Studer. Je passe la parole à M. Stéphane Guex.

M. Stéphane Guex (HP). Merci, Monsieur le président. Alors certes, Madame la conseillère administrative – vous transmettez, Monsieur le président –, il y a des débits de boisson aux Pâquis. Certes, la Ville a pris des mesures: du nettoyage,

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

des WC publics, un accès interdit au préau, une société de sécurité, de la peinture spéciale pour éliminer l'odeur d'urine, des caméras de surveillance, et j'en passe, et j'en passe... Tout ça, ce sont des réponses au problème, ce ne sont pas des solutions pour empêcher qu'il y ait ces problèmes.

Alors, aller crescendo dans les mesures, pour reprendre votre expression, Madame la conseillère – M. le président vous transmettra quand vous aurez fini avec mon éminent camarade Studer – c'est se positionner en observateurs qui subissent. Malheureusement ce n'est pas nous, les décideurs, les modestes décideurs que nous sommes, qui subissons; ce sont les enfants, prioritairement, qui subissent. En conséquence leurs parents, le corps enseignant, dont certains professeurs usagers de ce préau et de cette école, alors qu'ils ont été opposés pendant des années à la fermeture de ce préau, s'expriment aujourd'hui, même publiquement, pour dire qu'aujourd'hui ils y sont favorables; je le lisais encore aujourd'hui sur les réseaux sociaux.

En conséquence ceux qui subissent aussi, de façon plus large, ce sont les associations d'habitants. Contrairement à ce qui a été dit auparavant, une grande majorité des habitants et des associations souhaitent aujourd'hui la fermeture de ce préau. J'ai entendu la mesure habile de ma collègue d'Ensemble à gauche, qui tente de renvoyer cette motion en commission pour faire venir en audition certains représentants qui seraient choisis je ne sais par qui, mais évidemment ils seraient triés sur le volet pour faire entendre une bonne parole plutôt qu'une autre. Cela, évidemment, c'est une mesure qui ne trompe personne, or cette fermeture, Mesdames et Messieurs, est indispensable à plus d'un titre.

Cette façon qu'on aurait de trouver des mesures pour répondre aux dégradations, ça serait un peu comme si on avait chez soi un enfant qui ferait énormément de désordre et qu'on engageait une femme de ménage plutôt que de lui apprendre le rangement. C'est un petit peu ça que j'entends çà et là dans les propositions. Il faut donc fermer ce préau. Alors, évidemment, la fermeture pose le problème, et ça a été dit par mon collègue Pierre Gauthier, d'une compensation au niveau du lieu de rencontre et de convivialité dans le quartier.

Aujourd'hui, de toute façon, on peut et on doit faire le constat que ce lieu de convivialité, ce lieu de rencontre, ça n'est en tout cas pas le préau de cette école. Ça n'est ni un lieu de convivialité ni un lieu de rencontre, à part le moment où les enfants jouent pendant la récréation et celui où ils rejoignent leurs parents, mais hormis ces séquences horaires dans la journée, on ne peut pas parler de convivialité et de rencontre au sens positif, au sens festif, pour cet endroit. Il faudra donc peut-être imaginer un autre endroit.

A gauche, vous l'entendez, nous sommes à gauche, mon collègue Pierre Gauthier et moi, nous sommes même, on peut le dire, radicalement à gauche; nous avons une vision qui est peut-être moins une vision rêveuse que certains de

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

nos collègues. Surtout, nous ne sommes pas d'accord d'aller dire aux enfants de l'école des Pâquis, à la sortie de ce Conseil municipal, que le préau restera sale, parce qu'on ne veut pas prendre le risque de déplacer le problème. Allez expliquer ça à un enfant de 8 ou 9 ans: «Ton préau va rester sale, parce qu'on ne veut pas déplacer le problème. Nous, conseillers municipaux, on sait que c'est important, ça, de ne pas déplacer le problème et toi, enfant de 8 ans, tu dois comprendre. Tu dois aussi comprendre, enfant de 8 ans, qu'on ne va pas fermer le préau parce qu'il y a un accès au parking.»

Eh bien, moi, je n'ai pas envie d'être ce conseiller municipal qui explique à cet enfant de 8 ans que le préau va rester sale parce qu'il y a un accès au parking. (*Remarques.*) Je ne suis pas non plus d'accord d'expliquer à un enfant de 8 ans que le préau restera sale parce qu'il doit rester public, parce que ça, je ne suis pas en mesure, même si je suis plus âgé que lui, de le lui expliquer aujourd'hui. Et je ne suis pas non plus d'accord, en tant que conseiller municipal, d'expliquer à cet enfant de 8 ans que son préau restera sale parce qu'on va encore se donner le temps. Quel temps? Le temps qu'il aille au Cycle, au Collège, à l'Université? Quel temps? Qu'il nous rejoigne sur les bancs du Conseil municipal pour enfin trouver une mesure? Quel temps faut-il pour trouver une solution pour ce préau?

Enfin, je ne suis pas d'accord d'expliquer à ces enfants de 8 ans de l'école des Pâquis que leur préau restera sale parce qu'on attend de voir. En ce qui me concerne, c'est bon, on a vu! Voilà pourquoi je soutiendrai la motion du Parti libéral-radical.

Des voix. Bravo! (Applaudissements.)

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est demandée par M^{me} Esther Alder.

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, je reprends la parole parce qu'il y a des choses que je ne peux pas accepter dans les propos tenus ici, notamment que le préau est sale. Sachez que tous les matins, y compris le samedi et le dimanche, mes services font en sorte qu'à 7 h du matin ce préau soit impeccable. Vous ne pouvez donc pas dire que les préaux sont sales. Ils sont nettoyés. Les mesures que nous mettons en place ont déjà porté des fruits. (*Applaudissements.*)

Bien sûr, il y a l'APEP, mais il y a une multitude d'associations; un quartier ce n'est pas seulement l'école. Aujourd'hui, vous savez très bien que les écoles sont un peu des places de village, surtout dans ce quartier-là. Je voudrais encore attirer

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

votre attention sur le fait que même l'APEP déplorait la récupération politique de cette question du préau. (*Remarques.*) Oui, j'ai la lettre ici, je la tiens à disposition. Donc laissez travailler nos services. Je pense qu'on vous a entendus. La motion de M. Spuhler est d'ailleurs à l'ordre du jour et elle apporte déjà des réponses qui ont, je le rappelle encore une fois, porté leurs fruits. Le Conseil administratif va examiner toutes les options; il n'y a pas de tabous, je le rappelle, et il faut arrêter de s'agiter sur des questions qui sont aujourd'hui traitées par les services de l'administration municipale, mais aussi par les associations d'habitants.

Concernant les incivilités, je partage l'avis qui a été émis selon lequel il faudrait peut-être aussi les sanctionner. Il n'est pas normal qu'il y ait des déprédations sur l'espace public, que ce soit dans une école ou ailleurs. Elles engendrent des coûts pour l'administration, pour le budget de la Ville de Genève, et surtout un coût indirect pour le contribuable, qui préférerait peut-être voir ses deniers attribués à d'autres choses qu'au nettoyage, par exemple. Merci pour votre attention. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Madame la conseillère administrative. Je voudrais attirer votre attention sur le fait que je suis saisi de deux motions d'ordonnancement. Je trouve que ce ne serait pas normal de couper le débat maintenant. J'aimerais qu'on arrive à son terme puis qu'on vote les motions d'ordonnancement, puisqu'elles introduisent un chamboulement dans l'ordre du jour, et j'aimerais, dans la mesure du possible, vous inviter à faire court dans vos interventions. C'est 21 h 20; si on veut avancer dans les urgences qui ont été décidées par votre délibératif, vous êtes obligés de prendre conscience que vous ne pouvez pas allonger les débats à l'infini. Cela étant dit, je passe la parole à M^{me} Natacha Buffet-Desfayes.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Merci, Monsieur le président. Je souhaiterais apporter un certain nombre d'éléments sur ce qui a été dit et redit par certains de cette assemblée. En ce qui concerne la question de la sécurité, c'est vrai que je me suis adressée à M^{me} Alder. Je me suis adressée à M. Pagani. Je m'adresse aussi tout à fait à M. Barazzone s'il est en mesure de travailler avec les autres et de nous apporter des solutions qui nous conviennent. (*Remarques.*) Il est tout à fait de la responsabilité de l'ensemble ou quasiment de l'ensemble du Conseil administratif, j'imagine, d'apporter la solution.

Je n'ai pas protégé M. Maudet ni M. Barazzone, puisque c'était ce qui était sous-entendu, simplement je ne m'attends pas à ce que la police municipale ou la police cantonale se préoccupent uniquement d'un seul cas. Je pourrais être une citoyenne qui demanderait une brigade de surveillance vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour être sûre que je me sente en sécurité tout le temps à Genève, on

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

me dirait: «Non, vous êtes traitée comme tous les autres citoyens. Nous intervenirons quand le besoin s'en fera ressentir, mais pas tout le temps.» Je vois donc très clairement qu'il faut préciser ici que ni la police municipale ni la police cantonale ne sont astreintes à toujours surveiller le même endroit parce que les gens s'y trouvent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, même si le règlement semble dire que ça fait partie de leurs fonctions.

Ensuite, quand on parle de déplacer le problème... Ecoutez, on arrête de faire de la politique si on a peur qu'en prenant une mesure ça déplace le problème ou que ça ne le règle pas! Il me semble qu'on peut appliquer ce même principe à tous les objets que nous traitons, en se disant «bah, non, je pense que ce n'est pas suffisant, donc n'essayons même pas». Celui qui n'est pas à même et qui n'a pas le courage de prendre des mesures qui lui semblent justes en son âme et conscience, eh bien, il n'a rien à faire ici en politique. Il me semble pour ma part qu'il faut agir.

Je reviens sur une notion très importante qu'il faut préciser à nouveau. Quand on arrive à l'entrée des préaux, on voit des panneaux qui disent «ce préau est un lieu de vie pour tous» – non, ce préau n'est pas un lieu de vie pour tous. Vous n'avez qu'à porter un petit peu attention aux pictogrammes qui y figurent: on vous dit à très juste titre qu'on n'y amène pas de chiens et que les gens qui n'ont rien à faire dans le préau pendant les heures scolaires n'ont rien à y faire. C'est très clair et je trouve très curieux qu'on agisse différemment pour ce qui concerne les heures nocturnes à partir de 22 h, je le répète. Pour les réunions du quartier, je connais assez peu de gens qui se disent «hé, rendez-vous à 22 h dans le préau, ça va être trop cool», à moins qu'ils aient 15 ans et que ce soit des élèves qui n'aient pas encore les moyens de sortir. Ça me semble un petit peu fort de café!

En ce qui concerne les coûts, nous avons effectivement dit et redit que les fronts ont changé. Il y a des choses qui ont été confirmées. Madame Alder, dans la lettre que vous avez citée, en disant que l'APEP ne veut pas de récupération politique, l'APEP dit aussi ceci: «Nous avons déjà dit que nous voulions une fermeture des préaux et nous ne voulons pas recommencer les travaux qui ont été longs, considérables, très poussés, pour revenir vous dire la même chose.» La lettre dit donc certaines choses que vous nous taisez et je trouve ça regrettable. Quand on entend qu'on ne veut pas fermer les préaux parce que c'est un symbole, eh bien oui, effectivement, c'est un symbole, c'est un symbole du sanctuaire que doit représenter une école et un lieu scolaire pour les élèves qui étudient à cet endroit, pour les enseignants qui y travaillent, pour les parents qui viennent chercher leurs enfants qui veulent un endroit qu'ils sont en droit de demander, un endroit sécurisé et tout à fait propre tout le temps. Je me demande, au bout d'un moment, qui on défend si on n'écoute pas les habitants, si on n'écoute pas les associations de parents d'élèves, si on n'écoute pas les enseignants. Ça me semble un peu difficile à comprendre.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

Finalement, pour conclure sur une note quand même positive, je trouve qu'il est un peu grossier de la part de certains groupes de dire qu'on n'arrivera pas à faire fermer ce préau parce qu'il y a une entrée de parking. Cela revient à ne pas faire confiance aux magistrats qui proposent des projets, qui diront quelles sont les solutions à apporter pour éviter tous ces problèmes qui ont été soulevés ici. Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Madame la conseillère municipale. J'ai encore sept personnes sur ma liste. Je passe la parole à M. Spuhler.

M. Pascal Spuhler (HP). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je suis très content, ce soir. Pour la dixième fois on parle de la fameuse école des Pâquis, où ma fille m'a fait découvrir la catastrophe à la rentrée scolaire lorsque je l'amenaient gentiment le matin à l'école. J'ai alors pu constater, et je vous le rappellerai à la rentrée scolaire justement, les dégâts qu'ont faits les noctambules autour de cette école, l'insupportable odeur et la déprédation des lieux, qui sont fréquentés par les enfants.

Mesdames et Messieurs, le préau d'une école est un lieu de vie, certes, mais un lieu de vie pour enfants, non pas pour des adultes imbibés d'alcool ni pour des dealers. Mesdames et Messieurs, vous parlez d'une école, où les enfants jouent toute la journée dans le préau. Ils se roulent par terre, ils ont des objets, des jouets qui tombent par terre et qu'ils mettent parfois à la bouche, et vous voulez laisser les dealers et d'autres noctambules continuer à dégrader ces préaux, à pisser – parce qu'il faut maintenant utiliser les termes de la réalité –, à pisser comme ils veulent partout dans les coins et à risquer de transmettre des maladies à nos enfants. C'est ça que vous êtes en train de dire, sous prétexte que vous ne voulez pas fermer un préau d'école.

Mesdames et Messieurs, je voudrais juste vous rappeler quelque chose. Il y a trente ans à peu près, vingt-cinq ou trente ans, la plupart des immeubles étaient libres d'accès. Aujourd'hui, rares sont les immeubles où la porte n'est pas protégée par un code.

M. Daniel Sormanni (MCG). Quel progrès! La faute à qui?

Le président. S'il vous plaît! Je me suis déjà plaint qu'on a un débat qui est pratiquement sans fin; on a des urgences à traiter... Ne coupez pas la parole à celui qui s'exprime! Monsieur Spuhler...

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

M. Pascal Spuhler. Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, vous avez peur de déplacer le problème? Mais le problème est déjà partout! Aujourd'hui, vous ne pouvez plus laisser une porte ouverte, vous ne pouvez plus laisser une voiture avec les clés dessus, vous ne pouvez plus laisser une moto ou un vélo décadenassés. C'est fini! Le problème est déjà là! Le problème dont on vous parle aujourd'hui, c'est la santé de nos enfants, la protection de leur lieu de vie. J'ai entendu avant: «On ne peut pas fermer ce préau parce qu'on en a besoin vu qu'il n'y a pas de place disponible.» Ce n'est pas vrai. Malheureusement, mon collègue Gauthier n'a pas tout tort dans ce qu'il dit, mais ce n'est pas vrai, des places il y en a, simplement elles sont envahies par les dealers.

On ne peut pas aller à la place à côté de l'église à la rue de Zurich parce que c'est envahi par les dealers. On ne peut pas aller au préau de la rue de Zurich, parce que c'est envahi de dealers. On ne peut pas aller dans les rues latérales de l'école de la rue de Berne parce que c'est envahi de dealers. Et pourtant on a fait des zones piétonnes! On ne peut pas aller sur la place de la Navigation parce que c'est envahi de dealers le soir. On ne peut pas aller dans la rue du Léman parce que, justement, la place de la Navigation en empêche l'accès, avec les dealers. Alors ils vont où, les enfants? Ils vont dans leur préau. Donc il faut protéger les préaux. Et les préaux devraient être protégés à partir de 22 h, parce qu'il n'y a plus d'enfants dans les préaux après 22 h, Mesdames et Messieurs. Par contre, il y a des noctambules et des dealers, qui cassent des verres, qui pissent et qui font d'autres dégâts.

Mesdames et Messieurs, je suis content que le Parti libéral-radical me suive avec cette motion et revienne à la charge pour mettre la pression à ce Conseil administratif. Pourtant il me semblait que ce plénum s'était exprimé clairement; vous l'avez dit, Madame Esther Alder, ma motion est dans le pipeline, mais, bon Dieu, combien de temps devra-t-on attendre pour que nos enfants soient protégés?... Vous avez déjà mis quatre mois pour mettre une petite couche de peinture hydrophobe, deux lumières et trois caméras. Combien de temps va-t-on attendre pour que celles-ci soient réparées, et combien de temps va-t-on attendre pour que le préau soit fermé? Deux ans, la fin des travaux? Deux ans où les enfants pourront se couper, attraper des maladies et je ne sais quoi encore? Moi, je ne sais pas, j'ai l'impression qu'on néglige la protection des enfants sous des grands prétextes... mais les grands prétextes, Mesdames et Messieurs..., pour moi la chose la plus importante c'est de protéger les enfants, encore une fois.

Je voulais remercier M. Guex, qui s'est posé plein de questions par rapport à ce qu'il devait répondre à un enfant. Eh bien, Monsieur Guex, vous transmettez, Monsieur le président, moi j'ai dû lui répondre, à ma fille de 9 ans. Je suis membre de l'APEP et ma fille est dans cette école tous les jours. D'autres enfants que je vois tout le temps me demandent «mais, Monsieur, pourquoi c'est comme ça?». Toutes ces questions que vous vous êtes posées avant, moi j'ai dû y répondre. Et

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

qu'est-ce que je dois répondre? Qu'une partie de ce Conseil municipal ne s'intéresse pas à leurs problèmes, tout simplement, mais que moi, je vais me battre. Aujourd'hui, Madame Esther Alder, peut-être qu'il y a une ou deux personnes au sein de l'APEP qui ne sont pas très enchantées de fermer le préau, mais personne n'est enchanté de fermer un préau. Moi, j'aimerais bien vivre avec les portes de ma maison ouvertes, ma voiture pas fermée à clé, etc., mais on en arrive à une réalité, la réalité du terrain, et si vous voulez protéger vos enfants vous fermez le préau, Madame. (*Remarques.*)

Je voulais encore dire une petite chose. On va parler du parking. Je vous ferais remarquer que l'entrée du parking est sur la rue de Berne; elle n'est pas dans le préau, je m'excuse. Dans le préau, il y a une sortie de parking et par conséquent quand on dit sortie, même si le préau est fermé, ça n'empêche pas la sortie. Vous l'interprétez comme vous voulez, mais je pense qu'il y a certaines personnes qui connaissent mal les lieux. Vous dites, Madame Alder, que votre cheffe de service a dit que ça allait mieux. Eh bien, je pense que votre cheffe de service devrait sortir plus souvent de son bureau et aller voir à l'école comment ça se passe. Parce qu'entre les déchets qui sont entreposés autour des deux cabinets de toilettes que vous nous avez posés, qui sont magnifiques, au milieu de la rue, qui est piétonne, je vous le rappelle, c'est juste sympathique, hein, les enfants jouent dans une rue piétonne où il y a deux chiottes au milieu. (*Rires.*) Deux chiottes de chantier, hein! Pas du luxe. Non, c'est juste magnifique, Madame!

J'ai rencontré une petite dame de 80 ans. Tous les matins, quand elle sort promener son chien, elle tombe sur les toilettes, parce que c'est juste devant l'entrée de l'allée. Non, je crois qu'on est juste champions du monde pour les *Genferei*, et là encore c'est la *Genferei* de la Ville. Moi, je vous dis simplement: fermez ce préau, fermez-le à partir de 22 h, c'est tout ce qu'on vous demande, parce que, effectivement, les enfants ont le droit de jouer. Avant cette heure, il y a quelques dealers, mais il y en a quand même moins.

Quant à ceux qui disaient que ça coûte cher ou je ne sais quoi... On a mis des mesures en place, la peinture, les caméras, les lumières, les toilettes, qu'il faut entretenir tous les jours, la sécurité, qui doit contrôler toutes les nuits, qui fait des patrouilles; on fait venir les APM qui ont maintenant l'obligation de patrouiller régulièrement. Ça coûte combien, et pendant combien de temps on va devoir payer ça? On ferme le préau à partir de 22 h, on paie une fois la barrière et c'est terminé. C'est terminé! Il n'y a plus de frais. Là, on va payer jusqu'à je ne sais quand, probablement pour toute la vie de l'école, parce que vous avez décidé de ne pas mettre de barrière. Ça va nous coûter une fortune.

En plus, ça ne change rien parce que le préau est toujours tout sale. Et le pire, c'est que le pauvre concierge doit se taper tous les matins le fameux lieu incriminé, où c'était vraiment le pissoir nocturne; tous les matins il doit aller le nettoyer au karcher parce que je vous garantis qu'il doit nettoyer, là-bas! Alors oui c'est propre,

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

parce qu'il doit faire le triple du travail qu'il fait pour un état normal. Malheureusement, ça ne suffit pas, les dealers continuent à pisser, les bouteilles continuent à se faire casser au milieu de la cour, et un jour vous serez responsables de la blessure ou de la maladie d'un enfant. Je vous remercie, Monsieur le président.

Le président. Merci, Monsieur Spuhler. Je passe la parole à votre collègue François Bärtschi...

M. François Bärtschi (MCG). Merci, Monsieur le président. Simon Brandt, un autre collègue, me disait qu'en 2005-2006 j'avais écrit un article sur une de ses interventions concernant un préau d'école où il y avait déjà des incivilités graves, un type de problèmes que l'on découvre encore de manière récurrente en ville de Genève. Comment est-il possible que pendant toutes ces années on continue encore à subir ce genre de choses? Ce n'est pas acceptable. Pour le Mouvement citoyens genevois, cette criminalité qui continue à frapper la ville de Genève, ce n'est pas tolérable!

On nous a dit tout à l'heure «faites attention, ne parlez pas des migrants». Mais qui se plaint le plus de cette incivilité, de cette insécurité qui malheureusement se répand dans de trop nombreuses rues et sur de trop nombreuses places à Genève? Qui s'en plaint le plus? En général, des personnes qui ont un permis C, des personnes qui viennent d'être naturalisées; ils ne comprennent pas comment on peut tolérer ce genre de situations. Il y a un problème général.

Alors, il y a les Pâquis. Pour le Mouvement citoyens genevois, il faut donner un coup de balai, un sérieux coup de balai général pour améliorer la situation actuelle, parce qu'elle n'est pas tolérable. Avec tous ces dealers, tous ces criminels que nous rencontrons, nous ne pouvons pas accepter la vision angéliste de certains. Il y a le problème communal, mais indirectement il est aussi lié à la désorganisation des services de sécurité qui a été votée par la dernière loi sur la police. On se retrouve avec police-secours qui n'a plus le personnel qu'il faut pour répondre aux attentes de la population et avec le développement d'une police de proximité qui fait doublon avec la police municipale. On est dans un système de désorganisation générale.

Je sais que sur certains termes nous sommes d'accord avec le Parti libéral-radical, sur d'autres avec Ensemble à gauche... C'est peut-être la spécificité du Mouvement citoyens genevois, ce que certains ne comprennent pas, parce que nous ne sommes ni de gauche ni de droite; le Mouvement citoyens genevois n'est ni de gauche ni de droite. Pour les Genevois c'est ce qui fait notre différence, parce que, nous, ce qui nous intéresse, c'est la vie des gens.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

Nous ne pouvons pas accepter ce genre de cas. Il faut arrêter de dépouiller les forces de sécurité. Il faut arrêter de faire acte de faiblesse au quotidien, parce que malheureusement c'est ce que fait notre société de manière générale et globale. Le Mouvement citoyens genevois demande des mesures fortes, des mesures décidées et déterminées, à tout point de vue. Il faut s'en donner les moyens et arrêter de se moquer de ceux qui font la sécurité, c'est-à-dire les gendarmes, les policiers, les policiers municipaux. Ce sont des gens qui font un boulot difficile, pas évident. Il faut arrêter de les mépriser, arrêter de vouloir faire des attaques sur leurs salaires, sur leurs conditions de travail et autres. Il faut avoir véritablement une politique intelligente qui combat la criminalité mais qui n'attaque pas ceux qui défendent cette sécurité.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je passe la parole à M. Tobias Schnebli.

M. Tobias Schnebli (EàG). Merci, Monsieur le président de séance. Je vais essayer de limiter mon temps de parole à l'essentiel de ce que je veux dire. C'est encore une mesure qui est avant tout un leurre. «Y a qu'à» mettre un grillage, et puis voilà la solution. Or, vous le savez très bien, c'est une mesure qui ne peut être qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Les problèmes sont réels, je ne les nie pas. J'habite moi-même à la rue de Bâle, à 40 m du préau de l'école des Pâquis, et les incivilités, il y en a jusque devant ma fenêtre, qui donne sur la rue.

Il y a les incivilités, mais il y a vraiment aussi des causes structurelles au fait qu'il fait moins bon vivre aux Pâquis aujourd'hui qu'il y a dix, quinze, vingt ans. On l'admet. Même si aujourd'hui les services de M^{me} Alder arrivent à nettoyer comme il faut le préau pour que chaque matin les élèves puissent jouir de cet espace de vie qui est le leur pendant la journée, de toute manière il y a un problème en amont et ce ne sont pas les grillages qui le régleront. Mettre un grillage autour de cette école, c'est un peu du même style «y a qu'à» que les caméras vidéo.

Là j'aimerais bien juste rappeler quelque chose à mon préopinant et voisin de quartier, M. Spuhler. Il a évoqué toute une série de lieux qui aujourd'hui sont infestés par les dealers: la place de la Navigation, la rue du Môle, le préau du temple à la rue de Zurich... Qu'est-ce que c'est, si ce n'est le fameux effet «plumeau» des caméras dénoncé à juste titre, prédit et confirmé par l'étude de l'Université de Neuchâtel? Cette dernière nous a avertis que si nous mettions des caméras vidéo dans les rues chaudes aux Pâquis – rue de Berne, rue de Fribourg, etc. –, ça ferait l'effet plumeau: les dealers vont se disperser ailleurs, entre autres aussi dans les environs de l'école des Pâquis.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

Maintenant, de «sanctuariser» un préau – quel mot horrible pour un espace de vie, alors que ça doit être un lieu de vie et d'échange... Je suis le premier à être désolé qu'on en arrive là et je suis le premier à dire qu'il faut des mesures structurelles. Pourquoi? Ça ne va effectivement que déplacer le problème deux mètres plus loin. Il y a maintenant à la rue du Môle une zone piétonne, qui est un lieu de vie et d'échange; vous le verrez, l'été. Vous n'allez qu'augmenter les incivilités qui se produisent dans toutes ces zones piétonnes qu'on a petit à petit acquises pour mieux vivre aux Pâquis, pour que ça soit plus à dimension humaine, qu'il n'y ait pas des voitures partout devant les écoles. Les lieux de vie comme ces zones piétonnes vont être encore plus victimes des incivilités qu'avant, avec votre sanctuarisation et vos grillages autour de l'école des Pâquis. Il faut essayer de trouver des mesures en amont, des mesures plus structurelles, et il y en a.

Je l'ai dit, j'habite dans un petit tronçon de la rue de Bâle. Il y a quinze ans, il y avait deux bistrots, le Caribou et le Pompadour. Maintenant il y en a plus du double; il y en a cinq. Juste en face de chez moi, il y a un lounge bar et cabaret. C'est la libéralisation sauvage qui amène une concentration de ce type d'établissements. Là c'est quand même un manque de volonté politique profonde! C'est le libéralisme à tout prix. Il faut permettre d'ouvrir et que ça devienne un lieu de vie nocturne, avec tous les problèmes qui vont avec. Les toilettes que vous devez installer, Madame Alder, c'est une conséquence de ces mesures-là qu'on n'a pas voulu prendre. On n'a pas voulu limiter ces établissements. La même chose vaut pour les dépanneurs. On ne peut pas avoir 50 dépanneurs juste dans le quartier des Pâquis; ça ne répond à aucun besoin local. Il faudrait en avoir le dixième. Ainsi vous diminuez structurellement les incivilités qui vont avec ce côté de la vie nocturne.

Enfin, Monsieur Barazzone, je vous le dis clairement, j'ai été scandalisé quand la police municipale a arrêté avec je ne sais combien d'agents, menotté et mis dans une voiture une jeune fille qui faisait pipi dans un buisson sur les rives du Rhône à la Jonction. Je vous féliciterais s'ils faisaient la même chose avec des gens qui font pipi dans le préau de l'école des Pâquis ou, par exemple, devant chez moi. (*Remarque.*) Oui, mais il faut pouvoir le faire aussi à partir de 3 h du matin. (*Remarque.*) Quand même, on vous a voté une augmentation du nombre d'APM il y a quatre ou cinq ans – je ne vous le dis pas à vous, vous n'y étiez pas encore, mais très souvent je me demande ce qu'ils font. L'événement que je viens de vous citer n'était visiblement pas du tout une priorité, alors que là où il y a des priorités on ne les voit pas, ou on les voit beaucoup trop peu.

C'est aussi une mesure à prendre avant de mettre cet énorme grillage autour de cette énorme école – il y a l'école de Pâquis-Centre, l'école de Zurich, il y a la bibliothèque des Pâquis; c'est un immense préau qui est aussi un lieu qu'on peut traverser et que les habitants utilisent. Quant à moi j'aime l'utiliser, y compris la

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

nuit, aussi pour essayer, quelque part, de rendre plus de vie à ce lieu. Je l'avais déjà dit même à des assemblées des habitants des Pâquis, pour ma part je suis prêt à organiser des tournées de jass la nuit pour animer ces lieux.

(La présidence est reprise par M. Jean-Charles Lathion, président.)

Le président. Monsieur le conseiller municipal, vous devez conclure...

M. Tobias Schnebli. C'est aussi une mesure à prendre. Vous verrez, les caméras que vous voulez protéger avec vos grillages aujourd'hui seront à nouveau endommagées, parce qu'il y a des gens qui vont grimper par-dessus des barrières; vous devrez aller mettre des barbelés pour empêcher ça, avec le risque que les enfants se blessent aussi. Ça va devenir comme une cage.

Le président. Vous avez épuisé votre temps de parole, Monsieur Schnebli.

M. Tobias Schnebli. Je vous enjoins en tout cas de renvoyer cette proposition en commission avant de fermer cette école et de mettre ces enfants dans une cage.

Le président. Merci. La parole est à M. Pierre Scherb.

M. Pierre Scherb (UDC). Merci, Monsieur le président. Je n'aimerais pas trop allonger le débat non plus... J'aimerais juste dire que l'Union démocratique du centre réclame depuis longtemps la fermeture de l'école des Pâquis. Dans le cadre de nos débats sur la réfection de l'école des Pâquis, nous avons déploré que cette mesure peu coûteuse, par rapport à ce que vous avez finalement décidé, ne nous ait pas été proposée. M^{me} Alder pense que c'est surtout un problème de quelques débits de boisson dans les environs, mais pour nous le vrai problème ce sont les dealers qui entraînent les jeunes à se comporter d'une manière incorrecte.

En effet, les jeunes ne comprennent pas pourquoi les dealers peuvent ouvertement défier la police et se comporter d'une manière illégale, tandis qu'eux ne peuvent pas faire la même chose. Surtout, nous ne comprenons pas pourquoi on ne nous a pas proposé de clôturer cette école. Il y a une autre école pas très loin,

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

l'école de Sécheron, qui est clôturée et où il n'y a aucun problème. L'école de Zurich à côté est aussi partiellement clôturée, donc il n'y aura probablement pas de report des incivilités sur cette école. Par ailleurs le préau est beaucoup plus ouvert et il n'y a donc pas de risque que des individus malhonnêtes se cachent là.

M. Schnebli – vous transmettez, Monsieur le président – nous dit qu'on propose des mesures de type «y a qu'à», mais c'est le contraire; c'est une mesure concrète. (*Remarques.*) C'est lui qui dit «il n'y a qu'à attendre», «il n'y a qu'à discuter», «il n'y a qu'à prendre des mesures plus structurelles». Non, Monsieur le président. Nous voulons maintenant agir. Nous avons assez discuté en commission dans le cadre de la réfection de l'école des Pâquis. Nous avons maintenant l'accord de l'APEP. Il faut profiter de cette situation. Nous vous proposons donc d'accepter cette motion.

Le président. Merci. Mesdames et Messieurs, cela fait une heure vingt que nous sommes sur cet objet et j'aimerais vous prier d'être le plus synthétiques possible, pour que nous puissions avancer dans les urgences qui nous sont proposées ce soir.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, au début de mon intervention j'avais un peu d'espoir que finalement certains comprennent qu'il y avait des mesures à prendre, puis visiblement je m'aperçois que ce n'est pas le cas. Je crois que vraiment vous n'êtes pas revenus de l'angélisme, du côté de l'Alternative. Vous êtes restés dans vos formules, tout le monde il est beau tout le monde il est gentil. Vous ne voulez pas voir la réalité en face, et elle ne plaît à personne, cette réalité! Elle ne plaît à personne, mais je pense qu'il faut commencer à en tenir compte. Il y a quelques mesures qui ont été prises, mais elles ne sont pas encore suffisantes. Maintenant, il faut fermer ce préau le plus vite possible et il y aura probablement d'autres mesures supplémentaires à prendre. Le Mouvement citoyens genevois les réclame absolument et il faut aller le plus vite possible.

Si on est dans cette situation aujourd'hui, c'est aussi en grande partie – vous transmettez à l'Alternative, Monsieur le président – la faute de l'Alternative avec son angélisme! Non, non, c'est pas grave, c'est juste des petites incivilités... eh bien non, ce ne sont pas des incivilités! C'est du vandalisme, de la criminalité, et vous ne voulez pas la voir, vous ne voulez pas la combattre. A force d'attendre, le mal devient plus important. C'est dans cette situation qu'on est aujourd'hui, et c'est en grande partie à cause de vous, parce que vous n'avez pas voulu voir la réalité en face! Or plus on attend, plus c'est difficile. Vous savez, c'est comme un virage avec une voiture, plus vous allez vite, plus vous arriverez au virage, moins

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

vous arriverez à le prendre. On se retrouve dans cette situation à cause de vous. Pendant vingt ans de pouvoir de l'Alternative, vous n'avez jamais voulu prendre les mesures qui étaient nécessaires pour pouvoir au moins un peu contenir ces problèmes.

Maintenant on décrit une situation apocalyptique. Si on met des caméras on déplace le problème, ils vont 30 m plus loin, et toutes les places sont envahies par les dealers. Alors oui il faut renforcer les mesures, oui la police municipale doit être plus efficace, oui la police cantonale désorganisée doit être plus efficace; police-secours est effectivement aujourd'hui peau de chagrin! On les appelle et ils viennent trente-sept jours après! Je mets ça entre guillemets... Ce n'est pas admissible non plus, et malheureusement on est obligés aujourd'hui de prendre des mesures coercitives.

Non, et vous transmettez à M. Schnebli, ce ne sont pas des incivilités! C'est de la criminalité et du vandalisme; c'est à ça qu'on est confrontés aujourd'hui, et c'est au détriment de nos enfants en particulier et de la population en général. C'est juste de dire qu'il y a quelques années toutes les entrées d'immeubles étaient ouvertes. Aujourd'hui, on a dû les fermer. Ça n'arrange personne, et ça n'a d'ailleurs pas arrangé la Poste, à l'époque où les boîtes aux lettres étaient à l'intérieur; c'était un problème, il fallait une clé, il fallait les codes... Je crois que c'est malheureusement l'état de fait de la société aujourd'hui, parce qu'on a été laxistes et qu'on a laissé faire, et ça nous ne l'acceptons plus. Le Mouvement citoyens genevois ne l'accepte plus!

Je vous invite donc, Mesdames et Messieurs, à voter sur le siège maintenant. Ne demandez pas encore des mesures dilatoires comme de renvoyer cet objet en commission. Pour faire quoi? Entendre le monde entier? Profitez, M. Trump est à Davos, peut-être que vous devriez demander de l'auditionner! Non, vous vous moquez du monde! Vous vous moquez des enfants et vous vous moquez de la population en demandant cette mesure dilatoire. (*Remarques.*) Je suis tout à fait calme, ne vous inquiétez pas, je ne vais pas vous manger. Non, vous n'êtes pas comestibles, je ne vais pas vous manger. Arrêtez ces mesures dilatoires. Renvoyer cet objet en commission pour faire quoi? Ça a déjà été largement étudié avec la motion de M. Spuhler, par conséquent maintenant il y a des mesures urgentes à prendre. Peut-être qu'il faudra fermer ce préau avant la fin des travaux, quitte à faire une fermeture provisoire. Nous sommes prêts à en payer le prix, parce que la sécurité de nos enfants c'est la priorité, ici, aujourd'hui et maintenant! (*Applaudissements.*)

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'avais envie de vous faire des références à des ouvrages d'auteurs genevois. Je pensais à Philippe Monnier, avec son *Livre du Collège*, où naturellement

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

les préaux sont ouverts à tout un chacun et il ne s'y passe jamais rien de tel. Je pensais aussi aux *Trois demoiselles du père Maire* de Louis Dumur, où quasiment tout se passe au collège... Il y a des enfants qui habitent différents quartiers de la ville; là le héros est à Saint-Gervais. Je pensais aussi au livre de mon défunt confrère Brosset, intitulé *Quai des Bergues*, où il fait démarrer l'action vers 1918, pendant la grippe espagnole; il habite aux Pâquis et raconte la vie des Pâquis. A cette époque, et cette époque a duré au moins jusqu'à la fin des années 90, je dirais, tous les préaux sont ouverts en permanence pour les enfants et les adolescents, qui peuvent aller jouer au basket, au foot, au tennis de table; mes enfants étaient à Ferdinand-Hodler, c'est comme ça que ça se passait.

Et puis, on a parlé de ce commerce qui se déplaçait. Vers 1968 on a eu un trafic de drogue, à ce moment-là c'était l'héroïne, qui se vendait à la place du Molard. Puis on a lutté. On a viré les gens de la place du Molard. Ils se sont déplacés; ils sont allés je ne sais où, parce qu'ensuite j'ai fait mes études universitaires et je n'étais pas en contact avec ce genre d'échos. (*Brouhaha. Cloche.*) Ce que je peux dire, c'est que j'ai assisté à une journée sur les drogues, sur la manière de les contrer, au cours de laquelle différents intervenants ont pris la parole, notamment le procureur général Olivier Jornot, qui nous a dit quels groupes de populations dealaient quel type de substance, bref de drogue.

On peut donc qualifier tout cela, mais à mon avis ce qui est essentiel, c'est de savoir qu'il y a une coresponsabilité avec tous ces dealers, celle des acheteurs, nom d'un petit bonhomme! Ces gens qui viennent parce qu'ils ont commencé à consommer des substances, qui leur font du mal. Ça, c'est un des aspects. Nous, il faut qu'on assume que nous ne sommes pas d'accord que les gens se comportent comme ça, et ça implique une éducation! Après il y a ce qu'on appelle les bitures express, qu'on voit depuis une petite vingtaine d'années. Vous savez, ces jeunes qui, sortant de chez eux, ou peut-être même encore chez eux, avalent en vitesse du vin et surtout de la bière, et peut-être encore des alcools forts, pour arriver dans un état second, et c'est là qu'ils font n'importe quoi.

Alors moi ce que je voudrais dire, c'est ceci: est-ce qu'on veut arriver à la même situation que dans les préaux français qui sont systématiquement fermés? Les parents amènent leurs enfants à la porte du préau, il y a quelqu'un qui les accueille, et quand ils sont tous entrés c'est fermé, on n'entre plus, on ne sort plus. Est-ce qu'on veut arriver à cela, alors que nos ancêtres ont eu cette générosité d'avoir des préaux ouverts, d'avoir des fontaines où l'eau coule gratuitement, même si un jour une certaine Madeleine Rossi a voulu les fermer? Si vous vous souvenez, on avait été invités à envoyer chacun 50 centimes pour payer l'eau des fontaines... (*Brouhaha.*)

Ce que je voudrais aussi vous dire, c'est que les enfants et adolescents, quand ils ont terminé les heures de cours, ils...

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

Le président. S'il vous plaît, Madame Magnin, je peux vous interrompre? Messieurs, si vous voulez bien aller dans la salle des pas perdus pour discuter, je pense que la salle vous en sera reconnaissante.

M^{me} Danièle Magnin. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, les enfants sages rentrent à la maison faire leurs devoirs, ou ils vont aux classes surveillées. Certains vont peut-être ressortir, mais très peu; peut-être que les ados vont ressortir un peu après le repas du soir pour aller dans ces préaux. C'est une mesure raisonnable de les fermer à 22 h.

Enfin, pourquoi est-ce qu'on deale? Pourquoi est-ce que ces gens dealent? Eh bien, c'est parce que ça rapporte! Et ça rapporte pourquoi? Parce que c'est interdit. Alors si vous avez des gens *addicts*, une interdiction de vente, un profit maximum, c'est clair que c'est un problème! Et c'est un problème qui ne peut pas se régler en fermant simplement un préau d'école, même tous les préaux d'école de la ville. Ça ne sert à rien. Ce n'est pas par là qu'il faut prendre le problème. Le problème va commencer par l'éducation à l'école, où on va leur apprendre à ne pas utiliser ces substances, de même que fumer du tabac qui ruine leur santé en enrichissant, outre l'AVS, les retraités américains qui se dorent la pilule en Floride. Oui, Mesdames et Messieurs, c'est à ça que ça sert!

Alors arrêter les dealers et les expulser, ça me paraît une priorité. Même s'il n'y a pas d'accord de réadmission pour les gens qui sont venus, par exemple pour les gens d'Afrique de l'Ouest, et que leurs pays respectifs ne veulent pas les reprendre, quelqu'un m'a glissé ici, dans ce plénum, pas lors de cette législature mais lors de la précédente, quelques mots que je vous livre: «Les parachutes, c'est pas cher.»

Le président. La parole est à M. Morten Gisselbaek.

M. Morten Gisselbaek (EàG). Merci, Monsieur le président. On a fait une espèce de glissement sémantique... On est partis de problèmes concrets; on finit par une sorte de criminalité internationale qui gangrène nos quartiers, qui met en danger la sécurité de nos enfants... Il n'a jamais été question de mettre en danger la sécurité des enfants! Je vous prie de lire le rapport qui a été fait sur la proposition PR-1239 qui concernait l'école des Pâquis et son budget. La majorité des problèmes dont nous parlons ce soir sont générés par les enfants, par des grands enfants des Pâquis, qui vont dans cette cour le soir, parce que c'est un lieu où ils se retrouvent. Celui qui disait ça était le directeur de l'école. Il n'incriminait aucunement les dealers, ni je ne sais quel terrorisme international, mais la vie du quartier.

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

Aujourd'hui, ce que propose la droite, c'est de mettre une barrière entre certains habitants du quartier et d'autres habitants du quartier, en votant sur le siège. C'est un véritable échec, c'est un échec social et c'est un échec de notre Conseil municipal, de notre Ville. Bien entendu qu'on ne règle pas les problèmes en mettant des barrières entre les gens. On règle les problèmes en trouvant des solutions intelligentes et pour trouver des solutions intelligentes il faut se donner la peine de faire des médiations, de rencontrer les gens, de discuter et de comprendre le problème dans toute sa complexité, et pas juste avoir une espèce de vision avec les méchants et les bons, les méchants d'un côté et les pauvres enfants de 8 ans de l'autre... Je ne crois pas que le problème dont nous parlons ce soir soit principalement un problème pour les enfants de 8 ans. Je suis même sûr que globalement ils s'en foutent, de ce qu'on est en train de raconter ce soir. Ils vont à l'école, ils s'amusent, ils ont des problèmes, ils n'ont pas fait leurs devoirs...

Certaines personnes pensent qu'on va solutionner des problèmes; non, nous ne solutionnerons rien du tout. Le problème qui se pose là, c'est un problème de vivre-ensemble. Cette école a été conçue comme un lieu de vivre-ensemble et elle ne ressemble pas à une autre école parce qu'elle a effectivement été conçue ainsi, à une certaine époque. Peut-être qu'on ne la ferait pas de la même manière aujourd'hui, mais on ne ferait pas non plus l'école des Croquettes de la même manière, ou n'importe quelle autre école, évidemment.

La preuve qu'elle a été conçue comme un lieu du vivre-ensemble, que cette cour n'est pas qu'un sanctuaire pour les enfants, c'est que le centre de loisirs La Traverse a les portes qui ouvrent dans cette cour. Cette cour fait partie du passage pour aller à la maison de quartier. Paradoxalement, ceux qui aujourd'hui veulent fermer la cour sont ceux qui refusaient il y a encore peu de mettre une porte pour ce centre de loisirs, pour qu'il puisse s'ouvrir sur la rue. En gros, vous voulez fermer ce centre de loisirs avec une barrière, ce soir. C'est totalement paradoxal.

Fermer sans renvoyer en commission, sans prendre le temps d'essayer de réfléchir un peu plus qu'avec cette espèce de vision électoraliste des bons et des méchants, de nous et des autres, c'est absolument ridicule! (*Remarques.*) C'est ridicule. Nous ne nions pas qu'il y a des problèmes. Il y a des problèmes de vivre-ensemble, effectivement, toutes sortes de problèmes sociaux dans nos quartiers, et particulièrement dans les quartiers aussi denses que les Pâquis, mais pas seulement aux Pâquis; on les retrouve dans les autres quartiers denses aussi et ailleurs.

La solution pour nous est de renvoyer cela en commission, de prendre le temps, pas de se baser sur une association mais de se baser sur l'écoute de plusieurs associations dans un quartier où elles sont multiples. Il a été dit par M. Guex qu'Ensemble à gauche voulait juste auditionner des personnes sélectionnées. Ma collègue Brigitte Studer a proposé d'auditionner la police municipale... ce ne sont pas des agents de la gauche au service du deal international, enfin! Il faut arrêter! Nous sommes dans un délire... à vous entendre on est dans le Bronx des années

Motion: pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre

60, avant la rénovation... (*Brouhaha. Cloche.*) Non! Les Pâquis, ce n'est pas ça. Les Pâquis sont encore un lieu où les gens peuvent discuter, où ils peuvent se prendre la tête de temps en temps, s'engueuler, c'est normal, mais ils ont encore la capacité de discuter sans qu'une majorité d'un plénum de 80 personnes vienne tout d'un coup imposer une solution brutale qui signe l'échec, l'échec d'une architecture, l'échec d'une pensée, l'échec d'une envie de vivre ensemble.

Ce que les gens nous demandent, c'est de faire que cette ville soit vivable, c'est de faire que les gens puissent vivre ensemble, que les ados de 16, 17, 18 ans, qui n'ont pas de lieu où aller parce que les bars c'est trop cher, parce que les maisons de quartier ça ne les intéresse plus, puissent aller dans ces endroits que sont les cours d'école. Prenons aussi le temps de les écouter et ne les excluons pas comme ça d'une manière brutale, nous, les adultes qui savons, qui avons des solutions.

Si nous voulons faire notre travail sérieusement, le minimum c'est de renvoyer cette motion en commission et d'en discuter sereinement. Nous sommes tout à fait prêts à admettre l'idée qu'il y a des problèmes et qu'il faut les résoudre dans la mesure du possible. Le monde idéal ce n'est pas pour demain, je crois, mais d'ici là renvoyons cela en commission. Merci. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci. La liste étant close, je vais procéder au vote. Je vous rappelle qu'il y a un renvoi qui est demandé au Conseil administratif, selon le règlement je vais commencer par cela. Si vous refusez le renvoi au Conseil administratif, je ferai voter le renvoi en commission, d'abord à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, puis en cas de refus, à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

Mis aux voix, le renvoi de la motion M-1331 au Conseil administratif est accepté par 42 oui contre 34 non.

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de fermer le préau de l'école de Pâquis-Centre dès que possible, soit au plus tard juste après la fin des travaux de rénovation de l'école.

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

Le président. J'ai maintenant deux motions d'ordonnancement à vous proposer. Je tiens à préciser qu'il est 22 h 10 et cela m'étonnerait beaucoup que nous arrivions à traiter tous ces sujets d'ici à 23 h. Je vous demanderai donc d'être clairs dans la présentation de votre motion d'ordonnancement respective.

Nous avons d'abord une motion d'ordonnancement du Parti démocrate-chrétien et du Parti socialiste qui demande de traiter en priorité sur les autres urgences la motion M-1334, «Fêtes de Genève: pour une meilleure transparence!», puis la résolution R-219, «Position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag».

Ensuite je vous soumettrai une autre proposition, de M. Rémy Pagani, qui demande de traiter aujourd'hui le rapport PR-1243 A, au point 20 bis de l'ordre du jour, concernant les arbres abattus à replanter dans l'allée périphérique de la plaine de Plainpalais.

Je laisse s'exprimer les auteurs dans l'ordre, soit d'abord l'auteur de la première motion d'ordonnancement concernant l'ordre de traitement de la motion sur les Fêtes de Genève et de la résolution sur No Billag. Il n'y a pas de demande de parole... (*Brouhaha.*) Monsieur Rémy Pagani, vous demandez la parole pour expliciter votre motion d'ordonnancement...

M. Rémy Pagani, maire. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'interviens pour le replantage des arbres qui manquent sur la plaine de Plainpalais. (*Brouhaha. Cloche.*) Je vous signale qu'il y a deux périodes pour planter des arbres; vous avez vu qu'on a déjà planté l'allée des marchés en octobre. Or le plantage des arbres, pour qu'il se fasse dans de bonnes conditions, doit être fait en avril et en octobre. Si on ne vote pas ce soir, je suis désolé de vous le dire, mais ça va donc reporter en octobre de l'année prochaine et on va devoir de nouveau faire un cirque pas possible en démenageant et en redéplaçant les marchés et les antiquaires. Je trouve que ce serait déplorable de laisser encore la plaine de Plainpalais dans cet état-là. Je vous demande donc de faire droit à mon humble demande pour cette pauvre plaine de Plainpalais qui mérite beaucoup mieux que ce qu'elle est actuellement. (*Brouhaha.*)

Le président. S'il vous plaît... Monsieur Spuhler, vous êtes deuxième vice-président; si je pouvais obtenir le silence... (*Remarques.*) Je vais faire voter ces motions d'ordonnancement dans l'ordre dans lequel nous les avons reçues, en commençant donc par celle du Parti démocrate-chrétien et du Parti socialiste. (*Brouhaha. Remarques.*)

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement du Parti démocrate-chrétien et du Parti socialiste est acceptée par 37 oui contre 31 non.

Motion: pour une meilleure transparence des Fêtes de Genève

Le président. Je vous fais voter maintenant la motion d'ordonnancement de M. Rémy Pagani.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement de M. Rémy Pagani est refusée par 57 non contre 15 oui (1 abstention).

5. Motion du 16 janvier 2018 de M^{mes} et MM. Olivier Gurtner, Albane Schlechten, Alfonso Gomez, Jannick Frigenti Empana, Eric Bertinat et Brigitte Studer: «Fêtes de Genève: pour une meilleure transparence!» (M-1334)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- les récents changements à la direction de Genève Tourisme et à la direction des Fêtes de Genève;
- les dernières nouvelles liées aux résultats financiers des dernières éditions des Fêtes de Genève;
- les récentes déclarations cantonales sur la gouvernance de Genève Tourisme;
- l'importance essentielle d'un climat sain et informé avant la votation du 4 mars 2018 sur l'initiative IN-5 «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales» et le contre-projet des autorités municipales,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'obtenir auprès des autorités cantonales le rapport d'audit concernant l'édition 2016 des Fêtes de Genève pour le rendre public.

Préconsultation

M. Olivier Gurtner (S). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'objectif de cette motion est assez simple: un rapport d'audit a été émis par le Conseil d'Etat s'agissant de l'édition 2016 des Fêtes de Genève, qui a produit un déficit très important, plus élevé qu'estimé et plus élevé qu'annoncé. Les motionnaires considèrent que le texte mérite d'être connu de la population étant donné qu'une votation très significative sur les Fêtes de Genève aura lieu le 4 mars,

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 4521.

Motion: pour une meilleure transparence des Fêtes de Genève

d'où l'urgence qui a été demandée et déposée. Evidemment, l'objectif n'est pas que ce débat dure très longtemps; nous demandons le vote sur le siège et le débat accéléré.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion M-1334 est acceptée par 47 oui contre 23 non.

M. Rémy Pagani, maire. Monsieur le président, avant que le débat se propage, j'interviens en tant que maire de la Ville de Genève; mon collègue Guillaume Barazzone, qui s'excuse de son absence, m'a demandé de vous dire que nous, Conseil administratif, avons reçu ce rapport d'audit, mais que celui-ci est entre les mains du Conseil d'Etat et que bien évidemment nous ferons droit... (*Brouhaha.*) Monsieur de Kalbermatten, houhou... (*Cloche.*)

Des voix. Houhou!

Le président. S'il vous plaît! On écoute l'orateur, d'autant plus que les motionnaires sont concernés!

M. Rémy Pagani, maire. On va lever très rapidement vos questionnements, Monsieur de Kalbermatten. Le Conseil administratif fera évidemment droit à la demande de cette motion. On écrira demain ou dans les jours qui suivent au Conseil d'Etat qui a la haute main sur cet audit, pour lui demander s'il est possible de vous le transmettre. Ainsi les choses sont claires.

Le président. Merci, Monsieur le magistrat. Je passe la parole à M. Olivier Gurtner.

M. Olivier Gurtner (S). Merci, Monsieur le président. Pour faire très bref, les raisons qui nous ont poussés à déposer cette motion sont les suivantes. Tout d'abord il y a eu des changements très récents dans la direction et la présidence de Genève Tourisme. Il y a aussi des déclarations de M. Pierre Maudet, en charge de l'économie au niveau cantonal, qui considère que cette votation du 4 mars, par laquelle les citoyennes et les citoyens de la ville de Genève sont appelés à se prononcer à ce sujet, était désormais périmée. C'est une position que nous ne partageons pas. Nous considérons que, au contraire, particulièrement dans ce contexte très difficile, la votation a tout son sens parce qu'elle permet aux habitantes et aux

Motion: pour une meilleure transparence des Fêtes de Genève

habitants de se prononcer sur une initiative qui a été lancée par des habitantes et habitants et sur le contre-projet des autorités. C'est au contraire une manière de se saisir de cet objet pour une manifestation qui, je le rappelle, est la première manifestation de Suisse et qui a donc toute son importance.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'un climat sain et libre en termes d'information vis-à-vis des électrices et électeurs et des citoyens et citoyennes est très important. C'est aussi pour cela que nous déposons ce texte. Un argument a été donné selon lequel le rapport d'audit est en main du Conseil administratif. Notre mission est effectivement de le rendre public. Il ne s'agit pas de forcer la main du Conseil d'Etat, mais si le Conseil d'Etat, quand bien même ce n'est pas la pratique, accepte au contraire de publier ce rapport d'audit, ce serait précisément un signal politique, déjà à l'endroit des autorités municipales, qui ont travaillé pour un contre-projet, pour proposer quelque chose de constructif et non mener une éternelle guéguerre, et ce serait aussi un message à l'endroit des habitantes et habitants.

Nous vous demandons donc que l'on vote ceci sur le siège rapidement. Le scrutin a lieu le 4 mars; c'est aussi pour ça que c'était une urgence et je vous remercie de l'avoir suivie. Merci beaucoup.

M. Eric Bertinat (UDC). Le contexte actuel des Fêtes de Genève, et cela depuis plusieurs mois, vous en conviendrez, est chaud bouillant, avec des révélations en cascades, des millions de francs en cascades qui tombent, des éditions des Fêtes de Genève déficitaires, alors que lors des précédentes éditions on n'avait jamais constaté de pareils résultats financiers, un désaveu certain de la part du Conseil d'Etat... On voit bien que les autorités cantonales n'ont pas envie de mettre la main dans un engrenage qu'ils savent coûteux, mais quoi qu'ils puissent penser les Fêtes de Genève sont un événement très important, non seulement pour la vie touristique, mais aussi pour la vie locale de Genève.

Les Fêtes de Genève sont appréciées aussi bien par les touristes que par les résidents et les Genevois, et il y a une importance prépondérante à ce qu'on reçoive un maximum d'informations sur la déconfiture qu'on vit. La Ville de Genève est particulièrement sensible à cette déconfiture, puisque nous participons à notre manière en mettant des infrastructures et différentes forces au service de ces Fêtes de Genève, d'autant plus que nous aurons le 4 mars prochain une votation d'importance.

Je tiens moi aussi à m'élever contre les déclarations de M. Maudet qui m'ont fortement déplu. Premièrement, il vient nous expliquer que les votations communales sont obsolètes, alors que nous sommes saisis d'une initiative très restrictive, puisqu'elle demande la tenue des Fêtes de Genève sur une durée très courte. Il y

a aussi le travail de ce délibératif, qui réfléchit à ce qu'on puisse avoir des Fêtes de Genève avec une certaine tenue et qui a cherché à trouver un *modus vivendi*, à savoir des Fêtes sur deux semaines, comme nous en avons discuté ici, il y a un ou deux mois, sauf erreur.

Enfin, à titre personnel, je suis très surpris de voir la déclaration d'un conseiller d'Etat, quand il y a une pareille faillite, 7 millions, qui vient nous expliquer une fois de plus, mais ça fait partie du code génétique de la République et canton de Genève, d'avance, avant même qu'on puisse froncer les sourcils, qu'il n'y a pas de coupable, que c'est arrivé comme ça. C'est un enchaînement d'événements, mais, qui se sont mal passés, et on se retrouve avec une facture colossale...

Je fais partie de ces vieux râleurs, de ces Genevois qui n'apprécient pas cette manière de faire. Quand il y a un mauvais travail, et le moins qu'on puisse dire c'est qu'il y a eu un mauvais travail, on attend quand même de savoir ce qu'il en est, que des gens répondent de leurs actes, et non que ça disparaisse comme ça dans une espèce de nuage démocratique. Il y a tout intérêt à savoir ce qui s'est passé, et cet audit va nous permettre ou nous aider à y voir plus clair. Je remercie M. Paganini qui a répondu d'avance à notre sollicitation et j'espère que ce délibératif soutiendra cette motion.

Le président. Merci. Le bureau a décidé de clore la liste. Nous continuons avec M. Rémy Burri.

M. Rémy Burri (LR). Merci, Monsieur le président. Je vais commencer par déplorer l'absence de M. Barazzone pour un sujet qui, me semblait-il, lui tenait à cœur, les Fêtes de Genève, mais de toute évidence ça l'intéresse autant que la sécurité et la salubrité des Pâquis, vu que ça fait un moment qu'il n'est plus là. (*Remarques.*) D'ailleurs c'est bien dommage qu'il ne soit pas là précisément pour ce sujet, parce qu'il aurait pu rappeler que nous avons déjà sollicité le Conseil d'Etat par rapport à ce sujet, dans le cadre de la commission des finances.

C'est donc d'autant plus désolant de voir cette demande arriver dans cette enceinte de la part du Parti socialiste que, en commission des finances, nous avons soutenu la demande pour obtenir cet audit, mais le Conseil d'Etat nous a répondu par la négative en disant que cet audit était confidentiel et qu'il ne le transmettrait pas au Conseil municipal. Effectivement, si M. Barazzone était là, il pourrait en témoigner. Je suis donc surpris que ça revienne sur le tapis.

Nous n'avons pas soutenu maintenant l'entrée en matière. Non pas que le Parti libéral-radical ne soit pas du tout intéressé par ce qui a pu se dire dans cet audit, bien au contraire. Je pense que comme toute cette enceinte ceux qui ont un

Motion: pour une meilleure transparence des Fêtes de Genève

minimum d'attachement aux Fêtes de Genève seraient curieux de savoir la vérité sur cette problématique. Simplement, il y aura une fin de non-recevoir de la part du Conseil d'Etat, donc ne perdons pas notre temps avec cela.

Je regrette notamment des propos qui n'ont pas été entendus par tout le monde, tenus par M. Gomez, vous transmettez, Monsieur le président. Il a tenu des propos un peu désobligeants vis-à-vis de ceux qui ne soutenaient pas cette proposition, parce que s'il était à la commission des finances il saurait que nous l'avons déjà soutenue, et nous avons obtenu un refus du Conseil d'Etat. Il saurait aussi, ou il se rappellerait, que nous avons également obtenu un refus notamment du Parti socialiste quand nous avons demandé d'auditionner la Fondation Genève Tourisme pour en savoir plus. Pour toutes ces raisons, le Parti libéral-radical ne soutiendra pas plus cette demande pour obtenir ce rapport, parce que de toute façon ce sera une fin de non-recevoir. (*Applaudissements.*)

M. Tobias Schnebli (EàG). Je trouve que c'est beaucoup trop facile aujourd'hui, de la part notamment du Parti libéral-radical, de couvrir en quelque sorte les instances et notamment M. Pierre Maudet, qui a quand même des lourdes responsabilités dans ce dossier. Ensemble à gauche soutiendra cette demande. Il est important que la demande soit appuyée par la plus large majorité possible de ce délibératif parce que ça lui donne une légitimité de plus. Il est indispensable que les électeurs et les électrices puissent connaître les tenants et les aboutissants de ce sur quoi ils vont voter le 4 mars, sur une initiative qui demande que la Ville puisse reprendre en main l'organisation et la délégation de l'organisation des Fêtes de Genève pour arrêter ce processus de faillites en chaîne auquel on a assisté. (*Brouhaha. Cloche.*)

Je disais que les responsabilités de M. Maudet sont lourdes, doublement, non seulement parce que aujourd'hui c'est le ministre de tutelle de cette affaire, mais aussi parce qu'il y a encore quatre ou cinq ans, il était à la place de M. Barazzone. C'était lui qui avait en main pour la Ville l'organisation de ces Fêtes, ou le dernier mot à dire sur les espaces publics utilisés pour leur organisation. Aujourd'hui c'est ce Conseil d'Etat qui nous dit «ah non, vous ne pouvez pas connaître le contenu de cet audit» qui essaie de faire la lumière sur la faillite qu'on connaît, les 9 millions accumulés de faillite en faillite de ces Fêtes de Genève. Ce n'est juste pas possible. Il faut redemander avec force de pouvoir connaître les raisons de ces faillites.

Je rajouterai une dernière considération: c'est aussi beaucoup trop facile, aujourd'hui, pour M. Maudet, de dire «de toute manière cette votation n'a pas d'objet, laissez-nous faire, on va s'en occuper, mais sans que les citoyens aient un mot à dire». Non! Le 4 mars, les citoyens et citoyennes qui ont le droit de vote en Ville de Genève auront leur mot à dire face à plusieurs choix possibles pour

donner une indication très claire sur le type de Fêtes qu'on veut, si on veut des Fêtes plus conviviales, si on veut des Fêtes à mesure de citoyens et de citoyennes, si on veut sortir de ce gigantisme qui va de faillite en faillite, uniquement avec la velléité d'attirer les touristes.

Il faudra pouvoir se prononcer en connaissance de cause, sur l'initiative et sur le contre-projet, et qu'on ne nous dise pas simplement «il n'y a plus rien à faire, laissez-nous faire» – en disant «nous», je parle notamment à la place de M. Maudet –, mais il faut que les citoyens et citoyennes puissent connaître, tout comme nous, les raisons pour lesquelles on est arrivés à ce point pour repartir de plus belle. La fête, d'une manière ou d'une autre, aura lieu au mois d'août, mais c'est important de donner des directives claires, et les électrices et les électeurs, j'en suis certain, donneront des indications d'autant plus claires qu'on aura cet audit à disposition.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, il y a deux ou trois choses qu'il est bon de rappeler. Finalement, le vote municipal a lieu tout simplement parce qu'il y a eu une initiative municipale. Je considère que ce n'est pas le bon niveau politique, cependant il se trouve que c'est comme ça, parce que M. Barth a lancé une initiative municipale. On s'est prononcés, mais on ne s'est pas prononcés sur le financement des Fêtes, on ne s'est pas prononcés sur le fait que les Fêtes auront lieu ou pas – et on n'a pas à se prononcer là-dessus –, on s'est prononcés sur la seule chose qui était demandée dans l'initiative, soit le fait qu'ils veulent la réduire à une semaine. Puis il y a eu un contre-projet qui demande que les Fêtes aient lieu sur une période avec deux week-ends. Donc c'est tout, je dirais. *Punkt*.

Il faut se rappeler que la Ville de Genève, comme l'Etat d'ailleurs, n'a que des voix minoritaires à la Fondation Genève Tourisme, qui est une fondation de droit privé, dont les fonds sont alimentés par la taxe de séjour et surtout par la taxe sur le tourisme. C'est avec ça qu'ils financent la promotion de Genève dans le monde pour attirer des touristes à Genève et valoriser Genève; c'est avec ça qu'ils ont financé pendant des années les Fêtes de Genève, en 2016 et encore aussi en 2017.

Mesdames et Messieurs, les audits du Service d'audit interne de l'Etat sont confidentiels. Le Conseil administratif l'a évidemment reçu parce qu'il est membre de la Fondation Genève Tourisme, comme le Conseil d'Etat, et ensuite cet audit est transmis à la Commission de contrôle de gestion de l'Etat, qui la traite, d'ailleurs. Alors j'ai entendu des choses et, vous pouvez transmettre, Monsieur le président, je suis assez d'accord avec les propos de M. Burri tout à l'heure. Il faut se rendre compte d'une chose: la responsabilité de la gestion des Fêtes de Genève ne revient ni à la Ville ni à l'Etat; c'est la Fondation Genève Tourisme qui a mandaté des gens pour le faire et qui a incontestablement fauté.

Motion: pour une meilleure transparence des Fêtes de Genève

Il y a un manque de contrôle. Je ne vous raconte pas toute l'histoire de 2016 qui a fait l'objet de cet audit, mais c'est 2016... Je vous rappelle qu'entre-temps est arrivé 2017, avec un résultat qui n'est pas bon, comme vous le savez tous, je pense, puisque c'est un nouveau monstrueux déficit.

Par conséquent, c'est la responsabilité de la Fondation Genève Tourisme et non de l'Etat, et non de la Ville, et non de M. Maudet. Je ne suis pas toujours un ardent défenseur de M. Maudet, mais là en l'occurrence vous ne pouvez pas lui mettre ça sur le dos parce que ça concerne la Fondation Genève Tourisme. D'ailleurs les responsables de la Fondation Genève Tourisme ont licencié le directeur général, le responsable des Fêtes, le comptable, etc. C'était le grand coup de balai. A juste titre! Et je ne vois pas ce que la Ville de Genève va venir faire là-dedans. Pour moi il y a en tout cas une chose qui est claire: ce n'est ni à la Ville ni à l'Etat de Genève de financer les Fêtes de Genève; pour moi, c'est exclu.

Ça peut avoir une incidence sur la votation, mais de toute manière aujourd'hui la Fondation Genève Tourisme a vidé ses caisses, et elle n'a plus d'argent, puisque l'argent encaissé a été mangé par le déficit de 2016, de 6 millions, et par celui de 2017, de 3 millions. (*Remarque.*) Oui, 6 millions et demi, enfin on n'est plus à des virgules près, au point où on en est. Le déficit de 2017 n'est pas encore audité; il est d'environ 3 millions, mais peut-être plus. Par conséquent, aujourd'hui la Fondation Genève Tourisme n'a plus les moyens d'organiser les Fêtes de Genève. Visiblement, la seule chose qui est en train de s'organiser ce sont les feux d'artifice, qui souvent sont financés par des sponsors, en tout cas pour partie.

Au-delà de ça, je ne vois pas pourquoi la Ville de Genève va se mêler de ça. Je ne vois pas en quoi ça va faire avancer le schmilblick. Il y a eu un déficit en 2016 – parce que c'est de ça qu'on parle. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, et maintenant on parle de 2017. Je crois savoir même que M. Barazzone a écrit à la commission des finances pour dire que cet audit est confidentiel et qu'il ne peut pas le lui remettre. Je ne vois pas, de plus, en quoi ça peut faire avancer les choses.

M. Maudet a fait des déclarations dans la presse; libre à lui de venir faire des propositions ou de transformer la Fondation Genève Tourisme, qui est une fondation de droit privé, en une fondation de droit public – c'est un peu ce qu'il dit. Pour l'instant on en est loin; si c'est ça le désir de M. Maudet, ça doit faire l'objet d'une loi au Grand Conseil, pour autant que ça soit approuvé par les députés.

Il faut laisser faire le débat démocratique. Le débat démocratique et de contrôle a lieu au niveau du Grand Conseil, avec la Commission de contrôle de gestion. C'est son travail; elle le fait, et elle le fait bien. Donc je ne vois pas en quoi la Ville de Genève va apporter sa pierre à l'édifice par rapport à ça. De toute manière, le déficit a eu lieu! Il a eu lieu, et ils ont bouché le trou avec leurs 6 millions et quelques. Quant au déficit de 2017, il a eu lieu, et une fois que les comptes seront audités ils vont boucher le trou, puis il restera zéro franc, ou presque.

Motion: pour une meilleure transparence des Fêtes de Genève

Par conséquent, la Fondation Genève Tourisme va se concentrer sur ce qu'elle sait à peu près faire correctement, soit la promotion de Genève à l'étranger pour que des touristes viennent à Genève. Avec les Fêtes de Genève, visiblement, ils n'y arrivent plus depuis un certain temps, ou en tout cas les personnes qui avaient été choisies, dont M. Mongon. Vous vous rappelez, en 2016... C'est marrant, on est allé le chercher de l'autre côté de la frontière, il n'a fait travailler que des entreprises françaises; il y a eu des camions pour venir mettre les blocs de béton qui étaient français, j'en passe et des meilleures. Résultat: on a perdu 6 millions et demi. C'est un raccourci, mais enfin il y a un peu de ça.

En 2017 il n'y avait plus M. Mongon, mais tous les autres étaient là et c'étaient les mêmes qu'en 2016. Mais qu'est-ce que la Ville de Genève va se mêler de ça? Vous voulez les payer, vous, les Fêtes de Genève? Vous voulez que la Ville de Genève paie 3 millions pour organiser les Fêtes de Genève? Alors moi pas! Alors ça, vous pouvez être sûrs! Je crois que ça n'a pas de sens de demander ce rapport; ça n'a pas de sens de toute façon. Même si vous l'obtenez, vous n'allez rien en faire, parce que vous ne pourrez rien en faire. Par conséquent, en tout cas en ce qui me concerne, je voterai non à cette motion.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Monsieur le président, je serai vraiment brève, parce qu'on voudrait bien encore traiter No Billag avant 23 h, or il est 22 h 34... Les Verts appuieront totalement cette demande pour une meilleure transparence des Fêtes de Genève. De toute façon, les Verts aimeraient que le concept des Fêtes soit entièrement revu, d'autant plus que de comprendre ce qui s'est passé reste utile. Les taxes de séjour c'est quand même de l'argent public dont la gestion est déléguée à une fondation, ça on l'a bien compris, mais enfin peut-être qu'avec cet argent qui pourrait revenir, les Fêtes de Genève pourraient prendre une tournure plus contemporaine et peut-être plus festive, plus dynamique.

Nous appuyons donc en tout cas cette demande, et on a bien entendu M. Burri et la réponse du Conseil d'Etat, néanmoins le Conseil municipal peut revenir dans son ensemble et comme l'a dit M. Pagani le Conseil administratif peut lui écrire pour essayer d'obtenir cet audit qui serait pour nous certainement d'une haute importance. Je vous remercie.

M^{me} Fabienne Beaud (DC). Messieurs, Mesdames les conseillers municipaux, je parle au nom du groupe du Parti démocrate-chrétien, qui est pour que la lumière soit faite et pour une meilleure transparence sur la direction de Genève Tourisme et des résultats financiers liés aux dernières éditions des Fêtes de Genève. Nous avons bien compris que M. Barazzone va s'adresser au Conseil

Motion: pour une meilleure transparence des Fêtes de Genève

d'Etat pour obtenir le rapport d'audit afin qu'il soit rendu public, et le Parti démocrate-chrétien votera favorablement cette motion. Merci.

M. Pascal Spuhler (HP). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, «Fêtes de Genève: pour une meilleure transparence»: et on voudrait nous faire croire que la Ville n'est pas responsable? Mesdames et Messieurs, la Ville est responsable, l'Etat est responsable. Je vous rappelle que les Fêtes de Genève sont gérées par une fondation de droit privé, mais il y a quand même une loi qui a été faite pour ça, pour gérer le tourisme. La Fondation Genève Tourisme & Congrès reçoit la manne de la taxe sur le tourisme qui est prélevée sur les commerces genevois de la ville; plus on est proches de la zone touristique, plus on paie cher. Or cette taxe a permis de faire les deux catastrophes dont on vient de parler, c'est-à-dire les Fêtes de Genève en 2016 et en 2017.

Vous demandez le rapport d'audit concernant les Fêtes de Genève de 2016. Je comprends fort bien, et je soutiendrai cette demande. Je comprends fort bien qu'on puisse s'interroger. Comment peut-on faire deux années de suite deux catastrophes? Comment peut-on faire ça? Eh bien, Mesdames et Messieurs, je vais vous expliquer comment on peut le faire. On peut le faire quand on est sous l'influence néfaste d'un gouvernement incapable de prendre des décisions. En effet, l'édition de 2016 s'est faite à l'arrache et en catastrophe sur une demande d'un projet élitiste du conseiller administratif, et vous savez lequel; quelqu'un qui n'aime pas trop la naphtaline... (*Remarques.*)

Les décisions qui ont été prises en 2016, enfin à l'aube de 2016, pour faire les Fêtes de Genève, ont été de tout changer; on fait tabula rasa, on vire tout le monde et on met des experts français sortis d'un chapeau qui a coûté la peau des fesses, en l'occurrence quasiment 6 millions, et on ne sait même pas de combien a été le dédommagement secret qui lui a été fait. (*Remarques.*) Suite à cela, on voit qu'on a fait une bêtise, on voit qu'on a fait une boulette, hop on vire le fameux consultant et son équipe et on va chercher un programmeur miraculeux. (*Remarques.*) Un petit arrangement entre copains, entre Palexpo et la Fondation Genève Tourisme & Congrès, et on est reparti pour un tour.

Certes, les Fêtes 2017 correspondaient un peu mieux à ce que demandaient les Genevois. On doit reconnaître que le programme était sympathique. Par contre la facture, elle, est salée. La facture est salée, et on nous l'annonce après que l'on a décidé ici de voter un contre-projet, et c'est bien malheureux. Malheureusement c'est le timing parlementaire, et nous avons voté un contre-projet que la majorité, à part le groupe Ensemble à gauche, a refusé. Et quand on vient nous dire c'est de la faute à celui-ci, c'est de la faute à celui-là, je pense que le groupe Ensemble à gauche est aussi responsable de cette calamité. En soutenant l'initiative de M. Jean Barth, en interpellant depuis de nombreuses années le Conseil

administratif sur les Fêtes de Genève, je pense que vous avez aussi une responsabilité. Vous avez un peu semé un vent de panique dans ces Fêtes de Genève. Maintenant, revenons sur la demande. (*Remarques.*)

Le président. Continuez, Monsieur Spuhler.

M. Pascal Spuhler. Oui, Monsieur le président. Je m'étonne qu'on m'interpelle comme ça...

Des voix. Allez!

Le président. Continuez, Monsieur Spuhler.

M. Eric Bertinat (UDC). On a le temps!

M. Pascal Spuhler. Quelqu'un serait pressé dans ce parlement? Vous êtes pressés de saboter les Fêtes de Genève, c'est ça que vous voulez faire? Je suis désolé, Mesdames et Messieurs, vous en avez assez fait!

Le président. S'il vous plaît, Monsieur Spuhler, adressez-vous au président!

M. Pascal Spuhler. Je m'adresse à vous, Monsieur le président; transmettez à ceux qui me critiquent, qui me lancent des quolibets ou qui font des petits couinements. Mesdames et Messieurs, si ces Fêtes de Genève ont été sabotées ces deux dernières années, c'est en grande partie à cause de ce parlement qui a souvent interpellé pour rien du tout le Conseil administratif, qui n'a jamais pris ses responsabilités. Oui, Monsieur le président! C'est malheureux, mais vous avez choisi de prendre un contre-projet misérable. Il fallait, comme je vous l'avais demandé, choisir un contre-projet avec trois week-ends et deux semaines pour que les Fêtes de Genève soient rentables. C'est le seul moyen! (*Remarques.*) Vous en avez la preuve. Nous avons eu une édition 2017 certes intéressante, je le répète, mais qui a coûté énormément.

Alors malheureusement peut-être qu'ils n'ont pas su faire les contrôles à l'interne, contrairement à ce qu'a dit mon collègue Sormanni. Paraît-il qu'ils ont viré le directeur général et l'organisateur des Fêtes... non. Le directeur général

est parti, l'organisateur des Fêtes est encore là jusqu'au mois de juin; quant au comptable, c'est lui qui a démissionné, il n'a pas été viré. (*Brouhaha. Cloche.*)

Sur ce, Mesdames et Messieurs, je vous invite à demander l'audit, qui ne vous apprendra pas grand-chose sur l'édition de 2017 et sur la perte ni d'où elle vient. J'ai appris un certain nombre de choses dont je serais content qu'elles puissent être révélées, mais ça c'est encore un autre sujet. Sur l'opération de 2016 qui était une calamité, une catastrophe, c'est effectivement intéressant qu'on puisse savoir, puisque nous représentons les intérêts des citoyens et des entreprises de la ville de Genève. Je vous remercie, Monsieur le président.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole n'étant plus demandée, la liste étant close, je fais voter le renvoi de cette motion au Conseil administratif.

Mis aux voix, le renvoi de la motion M-1334 au Conseil administratif est accepté par 53 oui contre 21 non.

La motion est ainsi conçue:

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'obtenir auprès des autorités cantonales le rapport d'audit concernant l'édition 2016 des Fêtes de Genève pour le rendre public.

Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.

Le président. Nous avons une motion d'ordonnancement; compte tenu de l'heure, le bureau avait décidé de cesser là les débats avec l'annonce des nouveaux objets, mais je vous rappelle que nous avons voté tout à l'heure une motion d'ordonnancement pour que la résolution R-219 concernant No Billag soit traitée à la suite de la motion sur les Fêtes de Genève. M. Alain de Kalbermatten a donc déposé une nouvelle motion d'ordonnancement pour que la résolution R-219 soit traitée maintenant; je vous la fais voter.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement de M. de Kalbermatten est acceptée par 42 oui contre 31 non (1 abstention).

6. Résolution du 16 janvier 2018 de M^{mes} et MM. Marie-Pierre Theubet, Albane Schlechten, Daniel Sormanni, Alain de Kalbermatten, Marjorie de Chastonay, Stéphane Guex et Morten Gisselbaek: «Position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag» (R-219)¹.

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- le nombre d'emplois liés à la culture (notamment dans l'audiovisuel);
- le respect de la diversité culturelle chère à nos institutions genevoises,

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prendre position au nom de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag.

Préconsultation

M. Alain de Kalbermatten (DC). Très rapidement, parce que je sais que l'heure est relativement tardive, et que beaucoup de gens ont envie de regagner leurs pénates, chose que je comprends tout à fait... Maintenant, qu'est-ce qui motive cette résolution contre l'initiative No Billag? Je ne vais pas vous parler exclusivement du danger d'éclatement de notre modèle suisse, du fédéralisme, si l'initiative était acceptée par le peuple suisse, l'éclatement à la belge qui pourrait arriver, où chaque communauté se retrouverait totalement hermétique à l'autre dans notre pays et qui serait la fin de notre confédéralisme tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Moi, ce que je veux, c'est rappeler les intérêts de la Ville de Genève. Vous le savez très bien, Genève est la capitale de la Suisse romande; je pense qu'on est tous d'accord là-dessus. Surtout, elle abrite le siège de la Radio Télévision Suisse (RTS). Plus de 1000 emplois sont mis en jeu directement par cette initiative sur notre territoire, ainsi que 3000 à 4000 emplois induits. Il est impératif que la Ville de Genève soit capable de défendre les intérêts de nos concitoyens et de nos finances publiques, bien entendu. Je demande donc simplement à cette noble assemblée de se prononcer contre l'initiative No Billag, parce qu'il y va non pas uniquement du fédéralisme suisse, il y va aussi de nos ressources, de nos emplois, et j'espère que cette assemblée votera dans ce sens-là. Je ne ferai pas plus long, parce que je sais que le temps est limité et que d'autres intervenants piaffent d'impatience de parler.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la résolution R-219 est acceptée par 47 oui contre 20 non.

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 4520.

Résolution: position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag

M. Laurent Leisi (MCG). Chers collègues, en ce qui me concerne je trouve que cette résolution est un véritable acte de déni de démocratie. Chaque groupe politique a le loisir de faire part de ses positions respectives aux citoyens et selon ses propres canaux. Le Conseil municipal in corpore n'a pas à prendre une position collective qui biaise l'idée de la pluralité d'opinions et de la démocratie, particulièrement dans le cadre d'une votation nationale.

Le citoyen n'est pas un crétin! Ce n'est pas quelqu'un qu'on a besoin de prendre par la main et d'emmener avec du prêt-à-penser qu'on lui donne à mâcher. Il est capable de réfléchir par lui-même. Il est capable de prendre des décisions par lui-même et, au pire, de suivre les positions politiques de son parti ou des associations qu'il juge pertinentes. Je n'aimerais pas m'étendre sur le fond, car ce serait aller à l'encontre de l'idée que ce débat sur l'initiative No Billag doit être livré au peuple, dans le cadre de la votation nationale et de notre démocratie. Toutefois, puisque chacun va y aller de son petit mot, moi je suggère au citoyen de voter oui à l'initiative No Billag.

Le président. Je vois qu'il y a beaucoup d'inscrits. Compte tenu de l'heure, je souhaite vous inviter à être le plus synthétiques, concis et efficaces possible. Je passe la parole à M^{me} Albane Schlechten.

M^{me} Albane Schlechten (S). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, merci d'avoir accepté de traiter cet objet encore ce soir malgré l'heure tardive. Je ne vais pas m'étendre sur le contenu...

Le président. Excusez-moi; le bureau a décidé de clore la liste. Vous pouvez continuer.

M^{me} Albane Schlechten. Merci. Je ne vais pas m'étendre sur le contenu des arguments pour ou contre l'initiative No Billag ce soir, mais plutôt développer en quoi cela concerne la Ville de Genève. La Ville de Genève, c'est une collectivité publique qui s'engage au quotidien pour le respect de la diversité des cultures. Les plates-formes de promotion et de diffusion que sont les antennes régionales, les médias locaux, traitent de cette diversité, qu'elle soit culturelle, politique ou sportive. Elle nous concerne aussi directement puisque, sans ces antennes et ces médias locaux, le contenu de nos débats ne serait jamais diffusé, et on n'aurait plus de droit de cité dans l'univers médiatique romand et suisse. Dans le contexte aussi d'appauvrissement du paysage médiatique actuel, ce serait un beau geste venant de la Ville de Genève. Il y va vraiment du respect de la diversité des cultures.

Résolution: position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag

Si la Ville de Genève s'engage aujourd'hui contre l'initiative No Billag à travers ses institutions, qui sont le Conseil administratif et le Conseil municipal, ce serait déjà la première collectivité publique qui le ferait et peut-être la seule. C'est donc l'occasion, vraiment, de se prononcer pour cette diversité, pour cette image aussi qu'on a de Genève. Ce serait un beau message, et je vous invite ce soir à prendre position pour cet objet et à demander à la Ville de Genève de se positionner contre l'initiative No Billag.

M. Rémy Pagani, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'interviens au nom du Conseil administratif pour vous faire part du fait que ce dernier a pris position à l'unanimité contre l'initiative dite «No Billag», pour inviter celles et ceux qui auraient encore des doutes à défendre le service public. Bien évidemment, on a tous quelques récriminations contre le contenu de certaines émissions. Les Suisses, comme on dit, s'entendent mais ne s'écoutent pas forcément, mais là il est question de s'entendre pour défendre un véritable service public qui unit notre nation dans sa diversité de langues, notamment, et dans sa diversité culturelle. C'est un ciment social qu'il s'agit de protéger et je vous encourage, Mesdames et Messieurs, au nom du Conseil administratif de la Ville de Genève, des autorités, et en mon nom propre comme maire de la Ville de Genève, à voter résolument contre cette initiative, qui vise à privatiser l'ensemble de nos rapports sociaux. Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements.*)

Le président. Les affirmations de M. Pagani, qui nous donne déjà la position du Conseil administratif, devraient nous engager à être encore plus rapides et synthétiques dans nos débats. Monsieur Daniel Sormanni, vous avez la parole.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je m'exprime à titre personnel, le Mouvement citoyens genevois ayant la liberté de vote sur ce sujet. Ce qui m'a motivé à signer cette résolution, c'est que, effectivement, la diversité culturelle de la Suisse, le ciment de la Suisse est en danger; moi je le ressens comme ça. Quelles que soient les récriminations qu'on peut avoir contre le service public, la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), chacun critique, je ne suis pas non plus satisfait d'un certain nombre de choses, mais je pense que ce n'est point une raison pour le supprimer totalement. (*Brouhaha. Cloche.*) Par conséquent, il faut faire bien attention à ce qu'on dit. Oui, il faut améliorer le service public, mais nous ne pouvons pas, Mesdames et Messieurs, passer là-dessus et le faire disparaître. Si demain, à tout un chacun, je vous supprime les trois quarts de vos revenus, vous me direz

Résolution: position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag

«qu'est-ce que vous faites?», or c'est ce qu'on propose à la SSR, donc elle va fermer, ainsi que les radios.

Mesdames et Messieurs, sans redevance, c'est 60 télévisions et radios qui disparaissent en Suisse. C'est la mort de la production audiovisuelle suisse. C'est la disparition d'une information indépendante de qualité, avec tous les défauts qu'on peut lui connaître. Vous savez, c'est très marrant à entendre: ceux qui sont de gauche disent que tous les journalistes sont de droite et ceux de droite disent que tous les journalistes sont de gauche! Peut-être bien qu'ils sont bien positionnés; j'ai beaucoup de récriminations aussi, mais on ne peut pas les faire disparaître. Peut-être qu'il y a une erreur au niveau des Chambres ou du Conseil fédéral qui a pris cette initiative à la légère, s'est moqué des initiants et aurait dû proposer un contre-projet de façon à assurer le service public, comme ça a été dit après, en y consacrant un franc par jour, mais un franc par jour c'est 365 francs par année, ce n'est pas les 450 francs que nous payons aujourd'hui.

No Billag, c'est une Suisse à deux vitesses. No Billag, c'est la fin du sport en libre accès, et vous paierez les chaînes privées, UPC pour avoir le hockey, une autre pour avoir le football, j'en passe et des meilleures, et ça vous coûtera largement plus cher que les 450 francs, mais vous n'aurez que le sport; vous n'aurez plus l'information... Moi, je n'ai pas envie d'avoir télé-Blocher ou télé-n'importe qui, de n'importe quel milliardaire de ce pays, ça ne m'intéresse pas. Avec No Billag, la culture, la musique, le cinéma et le sport suisses vont dépérir, et surtout c'est la cohésion de la Suisse, d'un pays qui a quatre langues nationales, qui est en jeu. Il n'y aura plus d'information pour la Romandie, plus d'information en romanche...

M. Eric Bertinat (UDC). C'est hors sujet!

(Le président sonne la cloche.)

Une voix. Tais-toi!

M. Daniel Sormanni. Pas du tout!

M. Eric Bertinat. On est en train de faire une campagne pour No Billag! C'est hors sujet!

M. Daniel Sormanni. Vous pourriez lui demander de se taire?

Résolution: position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag

Le président. Monsieur le vice-président, je souhaite quand même qu'on laisse les orateurs s'exprimer! (*Remarques de M. Bertinat.*) S'il vous plaît! Soyons brefs...

M. Daniel Sormanni. Je peux terminer? C'est mon droit! Je pense que ce n'est pas comme ça qu'on aura une information équilibrée, juste et non partisane, et je pense que c'est une erreur de fonctionner comme ça. On s'attaque à la cohésion de la Suisse, et je crois qu'il n'y aura plus de Suisse italienne, il n'y aura plus de Romandie. Vous savez, les reportages où on va voir par exemple la chorale du Brassus, et j'en termine là-dessus, eh bien tout ça va disparaître et ce ne sont pas les télévisions françaises qui vont parler de l'actualité suisse romande et de Genève. Non, Mesdames et Messieurs, cette initiative est excessive. Oui, il y a quelque chose à faire, quelque chose à corriger à la SSR et dans le service public, mais je dis non à la suppression totale. C'est la raison pour laquelle j'ai signé, et je vous invite à voter cette résolution.

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve). Le premier élément, tout d'abord, c'est que cette initiative qui porte le nom de «No Billag» est totalement trompeuse. Il ne s'agit pas de Billag; d'ailleurs ce n'est plus Billag qui va prélever les redevances. Il ne s'agit pas de la SSR. Il s'agit tout simplement de la démocratie, qui est mise en péril, puisque la liberté d'opinion fait partie de la démocratie. Pour pouvoir prendre une décision de manière éclairée on a besoin d'une information neutre et impartiale. Or, toute la différence est là: dans un parc public ou dans un parc privé, on ne rentre pas de la même manière, on ne ressort pas de la même manière. A partir du moment où vous avez des actionnaires qui ont en main l'information, forcément celle-ci sera biaisée par ceux qui paient.

On peut éviter cela si chacun paie un franc par jour et par foyer, parce que c'est bien de cela qu'on parle, un franc par jour et par foyer, pour avoir accès à l'information. Les éléments énumérés par mon prédécesseur comprenaient non seulement le sport, mais également le cinéma, la culture, l'emploi; c'est tout cela qui est soutenu par ce moyen. Nous ne pouvons pas nous permettre de vendre à des actionnaires à l'étranger notre liberté de penser. C'est cela qui est attaqué!

L'article 93 de la Constitution prévoit la neutralité et l'impartialité des informations qui sont données, or c'est précisément sur ce point que cette initiative attaque. Si on n'est pas d'accord avec la TVA, on n'est pas d'accord avec la tendance à droite ou à gauche, eh bien ce n'est pas un texte qui aurait pour but de supprimer tout financement et accès à l'information de la population suisse qui aurait été déposé. C'est un texte qui aurait été déposé contre les salaires mirobolants, si on estimait que c'étaient des salaires mirobolants, pour l'obtention du rembourse-

Résolution: position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag

ment de la TVA, si c'est ça qu'on voulait toucher, pour une restructuration si c'est ça qu'on voulait toucher. Non. Là on voudrait inoculer le rhume en faisant croire qu'on est en train de soigner la grippe. C'est mensonger.

Ce n'est pas Billag, ce n'est pas la SSR qui sont attaquées, mais c'est la démocratie, la cohésion sociale et les 13 500 emplois qui en dépendent, des informations locales dans quatre langues différentes, dans un pays où on vote quatre fois par année sur des sujets de plus en plus complexes, qui doivent être compris, avec une prise de position de chaque parti politique qui participe à cette démocratie, eh bien c'est ça qui est attaqué. C'est une initiative qui n'est pas patriotique, qui n'est pas respectueuse des emplois locaux, qui n'est pas respectueuse de la liberté des Suisses et il n'est pas acceptable qu'une telle initiative puisse passer. C'est pourquoi les Verts soutiendront bien évidemment cette résolution.

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, que l'on soit pour ou contre Billag, c'est notre problème! C'est notre problème de citoyen. C'est le problème des partis politiques. Voilà les principaux acteurs dans notre démocratie, les principaux acteurs qui peuvent intervenir dans le débat. Vous profitez et vous abusez de votre mandat de conseiller municipal. Vous abusez de cette institution pour influencer les électeurs et, sincèrement, je trouve ça scandaleux. Je vais même plus loin: c'est indécent, c'est manipuler l'opinion publique. Vous devez laisser aux citoyens la liberté de voter.

Quand bien même No Billag trouverait une majorité, vous ne pouvez que prendre acte. A ce moment-là je pourrais comprendre qu'on intervienne pour éventuellement voir les dégâts qui seront causés, ce qui reste encore à prouver. Les arguments que j'ai entendus ce soir, on les a entendus chaque fois qu'on a voulu évoquer la présence étrangère; on entend maintenant les mêmes arguments sur No Billag que lorsqu'on a voulu se prononcer sur les minarets. Il y a une nomenclatura dont vous êtes vraiment les dignes représentants, avec tous les partis dont vous êtes membres. Vous avez signé cette résolution – qui n'est qu'une résolution, soit dit en passant – et vous faites vraiment partie de cette nomenclatura qui défend des biens acquis. Le monopole de la SSR...

Le président. Adressez-vous au président, Monsieur Bertinat.

M. Eric Bertinat. Monsieur le président, le monopole de la SSR peut très bien être discuté et contesté, et je ne vois pas en quoi ce Conseil municipal viendrait faire la morale à ses communiens en leur expliquant ce qu'ils doivent voter. Sur le fond, je suis vraiment scandalisé par l'usage que vous faites de

votre fonction, de votre force de frappe. Vous avez maintenant accès à Léman Bleu et je pense que de nombreuses personnes vous écoutent. Vous abusez vraiment de l'importance que vous avez, c'est scandaleux. Vous vous substituez aux principaux acteurs d'une votation fédérale. Encore une fois, c'est inadmissible. Maintenant, je me demande si ça va devenir un principe de base; tous les trois mois on aura des votations et ce Conseil municipal va expliquer aux Suisses qui votent dans leur commune ce qu'ils vont devoir voter. C'est tout à fait inacceptable, et le groupe de l'Union démocratique du centre refusera bien évidemment cette résolution.

M. Tobias Schnebli (EàG). C'est quand même un peu étonnant de voir aujourd'hui la droite dure de ce délibératif s'insurger contre une prise de position politique, alors qu'il y a à peine quelques mois elle a fait exactement de même en sachant qu'elle trouverait une majorité ici pour se prononcer contre la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), qui a été heureusement désavouée par le peuple suisse et par le peuple de la ville de Genève. (*Applaudissements.*)

Cela dit, il y a une raison de fond qui légitime pleinement une prise de position de notre collectivité publique. Notre collectivité publique est un service public de base pour le fonctionnement de notre société, de nos institutions, de tout ce qui se passe dans la ville. Nous décidons concrètement où placer une école, combien de grillages lui mettre autour, etc. Nous avons donc un impact concret, lequel dérive de l'opinion, de la libre opinion des citoyens et citoyennes qui votent lors des élections. Or, il est fondamental que la formation de cette opinion ne soit pas en main de monopoles privés, d'un lobby d'intérêt unique.

Cette initiative, c'est un danger pour la démocratie, parce qu'elle bousille la fonction de service public de l'information, elle lui inflige un dommage total en la mettant aux mains de gros monopoles des médias, les Télé-Berlusconi, les Télé-Blocher, les Télé-Lagardère en France. (*Remarques de M. Bertinat. Cloche.*) C'est là un véritable danger pour la formation de l'opinion publique, y compris et notamment pour les institutions démocratiques pluralistes et qui respectent la possibilité des minorités, culturelles ou politiques, de s'exprimer au même titre que la majorité. Si la démocratie fonctionne, c'est parce que chacun qui se trouve dans une minorité peut se dire qu'avec l'action politique, si elle est librement formée, son opinion peut un jour devenir une majorité. C'est pour ça que le système démocratique fonctionne.

Cette initiative veut donner la formation de l'opinion démocratique aux gros monopoles de presse internationale, peut-être à Blocher pendant un certain temps, ou à Tito Tettamanti, ou à quelques grands financiers (*brouhaha; cloche*), mais ensuite l'information sera confiée aux grands groupes de presse qui dominent déjà aujourd'hui le monde entier; c'est les CNN et autres grandes

Résolution: position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag

chaînes commerciales qui ne répondent qu'à des intérêts privés, et non pas à l'intérêt public. Je salue donc la position du Conseil administratif, qui invite à refuser cette initiative, et j'espère qu'on trouvera aussi une belle majorité du délibératif, c'est important, pour refuser cette initiative.

Le président. Merci. M. Bertinat estime avoir été mis en cause. Vous vous êtes adressé à lui de façon maladroite, à mon avis, mais enfin cela vous regarde... Je lui donne la parole pour une minute.

M. Eric Bertinat (UDC). Merci, Monsieur le président. On a été mis en cause deux fois: d'abord en se faisant traiter de droite dure. Bon, je pense que c'est par opposition à la droite molle; je peux laisser le Parti démocrate-chrétien et le Parti libéral-radical réagir, voire le Mouvement citoyens genevois qui n'est ni à gauche ni à droite... Par contre, ce que je voudrais rétablir, c'est la vérité. La droite dite dure, c'est-à-dire l'Union démocratique du centre, a refusé RIE III; on n'a pas du tout suivi la proposition que nous avait faite à l'époque notre collègue Simon Brandt, donc s'il vous plaît, Monsieur Schnebli, peut-être que c'est une habitude de la gauche dure de raconter des fariboles, mais dites-nous quand même des choses justes.

Une voix. Bravo, Eric! Bien envoyé!

Le président. Merci. La parole est à M. François Bärtschi.

M. François Bärtschi (MCG). Merci, Monsieur le président. Avec toutes ces étiquettes, on finit par s'y perdre. D'ailleurs ça ne veut plus dire grand-chose; c'est vraiment les illusions d'un autre temps pour ceux qui veulent rester au XIX^e siècle, comme M. Holenweg – enfin, je ne vais pas citer de noms. Excusez-moi, Monsieur Holenweg. Vous transmettez, Monsieur le président... Donc qu'ils y restent. (*Remarques.*) Le Mouvement citoyens genevois, quant à lui, laisse la liberté de vote. Pourquoi? Parce qu'il croit au citoyen. Il pense donc majoritairement qu'il n'y a pas de raison de donner des directives de vote. Les gens sont assez grands pour savoir ce qu'ils vont voter. On peut exprimer des opinions. Nous, nous étions pour un contre-projet; malheureusement, ça ne s'est pas fait.

Il y a deux-trois éléments qui pour nous sont importants. La défense sociale des employés et des familles en est un. Quoi qu'il en soit, quel que soit le résultat

Résolution: position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag

il faudra que nous en tenions tous compte. Il y a l'arrogance de la RTS qui choque beaucoup de nos membres qui ne supportent plus cette pensée unique de l'information; beaucoup de nos membres voient qu'il y a des discriminations envers certains partis politiques dans les médias de la RTS. Cette façon de faire nous est insupportable. C'est la société dans laquelle nous vivons, dans laquelle la ville de Genève vit, et nous n'en voulons pas. La censure sournoise de la RTS qui détruit nos institutions, qui détruit également la Ville de Genève, nous n'en voulons plus. Nous dénonçons ce système inique, cette arrogance, ce système scandaleux, cette dictature de certains médias. Cela, nous ne pouvons pas le cacher, alors puisque certains ont voulu amener le débat, faisons-le. Disons ce que pensent les gens et soyons assez intelligents pour se dire que l'électeur, quoi que vous disiez, quoi que nous disions, sera assez grand pour voter comme il veut, et tant mieux.

Le président. Merci. La liste étant close, je vais sonner pour rameuter les troupes, mais j'ai l'impression que tout le monde est dans la salle...

Mis aux voix, le renvoi de la résolution R-219 au Conseil administratif est accepté par 52 oui contre 10 non (1 abstention).

La résolution est ainsi conçue:

RÉSOLUTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prendre position au nom de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag.

7. Propositions des conseillers municipaux.

Le président. Nous avons reçu la motion et les projets de délibération suivants:

- M-1330, de *M. Vincent Subilia*: «Pour l’inscription des célébrations de l’Escalade au patrimoine culturel immatériel de l’Unesco»;
- PRD-163, de *M^{mes}* et *MM. Brigitte Studer, Albane Schlechten, Alfonso Gomez, Morten Gisselbaek, Annick Ecuyer, Hélène Ecuyer, Marie-Pierre Theubet* et *Maria Pérez*: «Promouvoir la non-violence en Ville de Genève»;
- PRD-164, de *M^{mes}* et *M. Albane Schlechten, Alfonso Gomez, Brigitte Studer, Amanda Gavilanes* et *Annick Ecuyer*: «Pour que la présidence du Conseil municipal s’engage à représenter et à défendre le Conseil municipal dans son ensemble»;
- PRD-165, de *M^{me}* et *MM. Pascal Holenweg, Albane Schlechten, Jean Rossiaud* et *Alfonso Gomez*: «Modification du règlement relatif aux aides financières du Service social de la Ville de Genève».

8. Interpellations.

Le président. Nous avons reçu l’interpellation écrite suivante:

- IE-56, de *M. Pierre Gauthier*: «Quel avenir pour le cabinet dentaire scolaire de Pâquis-Centre?».

9. Questions écrites.

Néant.

Le président. Je vous souhaite une excellente suite de soirée.

Séance levée à 23 h 10.

SOMMAIRE

1. Exhortation	4858
2. Communications du Conseil administratif	4858
3. Communications du bureau du Conseil municipal	4858
4. Motion du 16 janvier 2018 de M ^{mes} et MM. Natacha Buffet-Desfayes, Michel Nargi, Amar Madani, Guy Dossan, Alain de Kalbermatten, Pierre Scherb, Patricia Richard et Jacques Pagan: «Les préaux d'école sont un lieu de vie pour leurs usagers. Pour une fermeture nocturne du préau de l'école de Pâquis-Centre» (M-1331)	4860
5. Motion du 16 janvier 2018 de M ^{mes} et MM. Olivier Gurtner, Albane Schlechten, Alfonso Gomez, Jannick Frigenti Empana, Eric Bertinat et Brigitte Studer: «Fêtes de Genève: pour une meilleure transparence!» (M-1334)	4889
6. Résolution du 16 janvier 2018 de M ^{mes} et MM. Marie-Pierre Theubet, Albane Schlechten, Daniel Sormanni, Alain de Kalbermatten, Marjorie de Chastonay, Stéphane Guex et Morten Gisselbaek: «Position de la Ville de Genève contre l'initiative No Billag» (R-219)	4900
7. Propositions des conseillers municipaux	4909
8. Interpellations	4909
9. Questions écrites	4909

Le mémorialiste:
Ramzi Touma